

Fondation de l'Avenir

Rapport annuel 2022



Dossiers Missions sociales

- Soutien aux chercheurs
- Valorisation de la recherche et de l'innovation
- Contribution à la recherche

Focus

- Activités de la Fondation de l'Avenir en propre et de ses Fondations abritées
- Ressources de la Fondation de l'Avenir

Sommaire

4 / Chiffres clés

6 / Les brèves



14 / Focus

Activité de la Fondation de l'Avenir



24 / Baromètre

Recherche médicale :
une grande enquête d'opinion bisannuelle

28 / Dossier

Valorisation de la recherche et de l'innovation

43 / Focus

Ressources de la Fondation de l'Avenir

2 / Edito

Marion LELOUVIER, présidente du directoire
Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance



10 / Présentation

Gouvernance et organisation interne

16 / Dossier

Soutien aux chercheurs



36 / Dossier

Contribution à la recherche

45 / Focus

Activités des Fondations abritées

En 2022

Un renouveau des collectifs



Daniel HAVIS

président du conseil de surveillance



Marion LELOUVIER

présidente du directoire

S'il est avéré que la vie sociale et culturelle a repris ses droits en 2022, et que les événements de valorisation et de rencontre entre soignants, donateurs et mécènes ont pu reprendre eux aussi, avec leurs bénéfiques induits pour la recherche et le progrès en santé, l'année a encore été marquée par la poursuite de crises, la guerre aux portes de l'Europe, l'inflation et les atteintes environnementales. C'est pourquoi la Fondation de l'Avenir est restée connectée au monde qui l'entoure, concentrée sur son objet : accélérer la recherche en santé au bénéfice de tou-te-s et active dans ses missions sociales : le soutien aux chercheurs, la valorisation de l'innovation, la contribution à la recherche.

Pour agir, la Fondation de l'Avenir est d'abord un collectif. Elle est entourée de ses partenaires, présents à chaque instant, de ses élus, engagés au quotidien auprès des collaborateurs, et enfin de ses chercheurs, qui lui font confiance.

Ce collectif reste centré sur le prendre soin. La Fondation avait clos l'année 2021 sur son Congrès « *la recherche avec et pour le patient* ». En 2022, elle s'est attachée à écouter les Français et les soignants en mesurant leur perception en la matière, avec la deuxième édition du BRM - Baromètre Recherche Médicale. Les résultats montrent notamment qu'une large majorité des personnes interrogées pense qu'une meilleure prise en compte de l'expérience patient et de leurs proches contribuerait à améliorer la Recherche Médicale.

Dans ce contexte particulier de prise de conscience, ce collectif s'est étendu et renforcé. Les valeurs qui nous animent nous ont

conduits à nous engager aux côtés des Ukrainiens, en finançant la formation de plusieurs centaines de soignants civils à la médecine de guerre avec La Chaîne de l'Espoir et la Mehad, puis en interrogeant les conséquences de l'exil et la continuité des soins avec la Fondation Croix-Rouge Française. Cette volonté de collaborer avec d'autres acteurs de l'intérêt général s'est également traduite dès février, par l'implication dans la coalition *One Europe for Global Health*, agissant au niveau européen et international sur les enseignements à tirer de la pandémie de Covid-19, et dès juin, par l'élection au conseil d'administration du Centre français des fonds et fondations (CFF), association représentative auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Il s'agit de poursuivre pour l'avenir. Le développement de la recherche et la proximité avec les cliniciens sont nos moteurs. Ils sont irrigués par de nombreux dispositifs, que nous avons confirmés et enrichis, comme l'appel à projets de la Fondation, comme ceux de ses fondations abritées et des fonds de soutien sans dotation (Masfip sur l'oncogénétique, Matmut sur le cerveau), qui permettent de financer environ 150 projets par an sur une multitude de thématiques et de disciplines, en complémentarité.

Ils se nourrissent des préconisations du conseil scientifique, formé de chirurgiens, de médecins, d'un infirmier et d'un vétérinaire, qui formule des orientations et analyse les dossiers reçus pour en vérifier la viabilité, la rigueur et l'application.

Ils sont célébrés par les différents Prix, remis tout au long de l'année avec nos partenaires, autour de nos convictions communes. Les

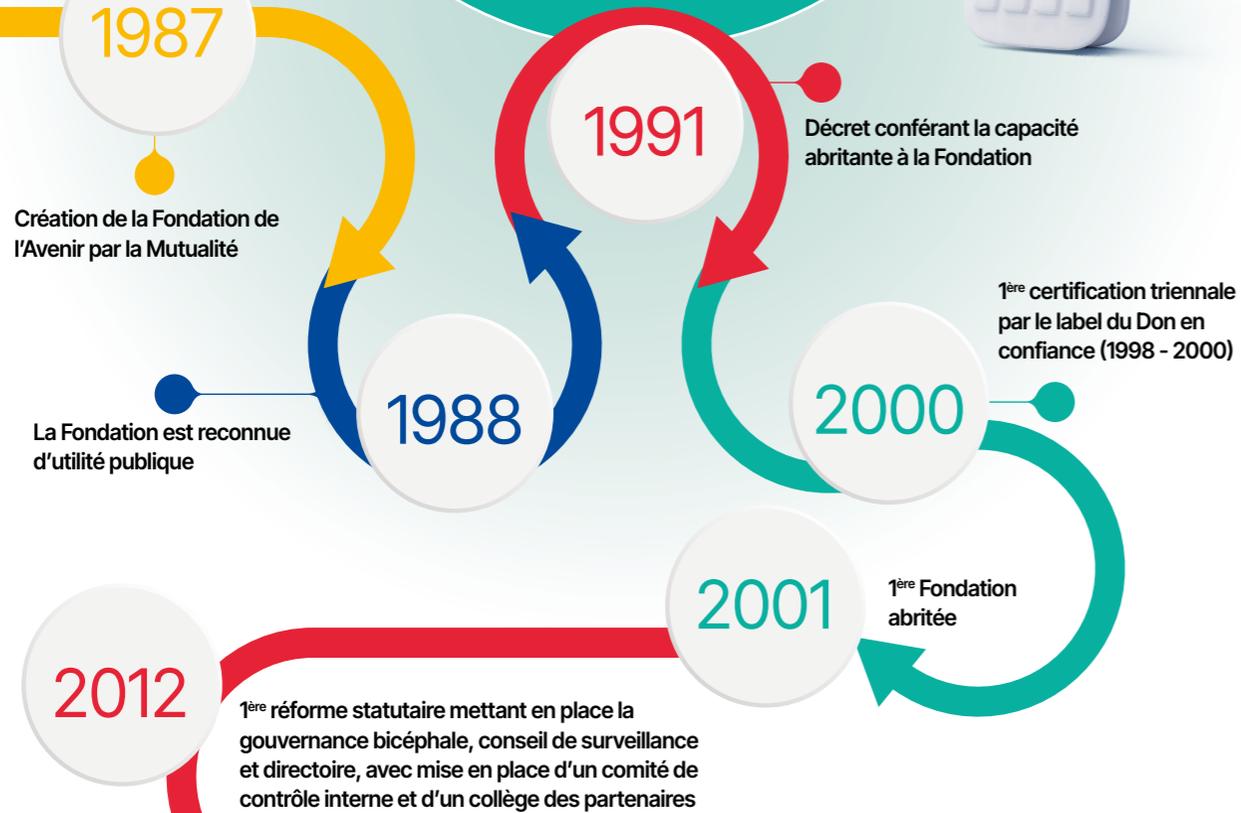
Prix des Chirurgiens de l'Avenir, en collaboration avec l'Académie Nationale de Chirurgie, et le Prix Casden montrent les gages accordés aux jeunes chercheurs. Les Prix Avenir Recherche et Innovation, aux côtés de la Mutualité Française, mettent en valeur les initiatives foisonnantes des établissements mutualistes hospitaliers et médico-sociaux. Les Journées de l'Avenir, avec la Ligue Nationale de Basket, témoignent de l'écho donné par le monde du sport de haut niveau à la recherche sur les pathologies cardiovasculaires. Et 2022 s'est achevée sur la cérémonie des Trophées. Attribués par la Matmut, le Groupe VYV, l'Association Française de Cautionnement Mutuel et la Mutualité Fonction Publique, ils permettent de mettre en avant l'excellence des projets de recherche, partout en France.

Tout ceci ne pourrait exister sans nos donateurs et nos mécènes, nouveaux et fidèles qui, depuis plus de 35 ans, nous accompagnent et nous soutiennent. Malgré la crise économique, la générosité publique envers la Fondation de l'Avenir s'est maintenue, le don moyen a augmenté, et nos partenaires nous ont renouvelé leur confiance. Comme chaque année, nous sommes fiers de soutenir et valoriser nos chercheurs à vos côtés et de contribuer à l'avenir de la recherche en France. Les années à venir continueront de traduire cet engagement, notamment pour la santé des jeunes, la santé mentale et de nouvelles techniques et organisations en soin et prévention.

Nous vous en remercions.

Marion LELOUVIER, présidente du directoire
Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance

Étapes clés



Chiffres clés 2022

- Plus de **1300 projets financés** : E-santé, chirurgie, handicap, psychiatrie, thérapie cellulaire, innovation en soins et accompagnement.
- Plus de **40 partenaires institutionnels**, académiques
- **127 bénévoles** répartis entre membres des instances (38) et experts scientifiques (89), représentant plus de 640 heures d'investissement pour la Fondation de l'Avenir
- **43 000 donateurs actifs** sur les 24 derniers mois
- **54 réunions d'instances en 2022** afin de veiller au bon fonctionnement, en adéquation avec les missions sociales et les orientations de la Fondation : conseil de surveillance, directoire, conseil scientifique, comité de contrôle interne, comité financier, les comités de gestion des Fondations abritées et leurs comités scientifiques
- Entre les publications des chercheurs issus de l'Appel à projets Recherche Médicale appliquée, les chercheurs issus des Appels à projets des sept Fondations abritées, les brochures trimestrielles 'Fonder l'Avenir' envoyées à nos donateurs : **52 publications ont été diffusées**
- **4,7 M€ réalisés** au titre des missions sociales, dont 3,5 M€ par la Fondation de l'Avenir et 1,2 M€ par ses Fondations abritées
- La Fondation et ses 7 Fondations abritées ont fait l'objet de **186 articles dans les médias, aussi bien spécialisés que généralistes**
- **24 tweets, 20 posts LinkedIn, 13 vidéos YouTube** sur les comptes institutionnels, auxquels s'ajoutent ceux de la présidente du directoire
- **130 648 visiteurs sur le site internet** www.fondationdelavenir.org



Soutenir et développer la recherche et l'innovation en lien avec la traumatologie, les maladies chroniques et la dépendance au travers d'actions multiples :



5 dispositifs de soutien aux chercheurs

- Projets
- Programmes
- Etudes
- Bourses
- Prix



1 comité scientifique multidisciplinaire composé d'experts qui s'impliquent bénévolement



Près de **140 travaux** déjà soutenus pour agir concrètement au profit des patients, des aidants et des professionnels de santé

Plus de **160 publications** issues de ces travaux



« Depuis sa création, la Fondation Matmut Paul Bennetot soutient des projets de recherche avec des résultats concrets dans la prise en charge des patients d'aujourd'hui et dans la préservation et la construction de la santé de demain. »

Christophe BOURRET, président de la Fondation Matmut Paul Bennetot



Brèves



> Les Prix des Chirurgiens de l'Avenir

Chaque année, de jeunes chirurgiens sont sélectionnés sur leurs travaux de Master 2 Sciences Chirurgicales. Ils sont récompensés de leurs premiers résultats de recherche autour de quatre prix : parcours 3R -régénération, réparation, remplacement-, parcours en cancérologie, parcours en neurosciences et le prix spécial du jury. Ce prix marque la volonté de la Fondation d'être aux côtés des chercheurs à tous les stades de leur carrière.



> Revivez l'événement de janvier 2022

> La Bourse Avenir Recherche en Soins – BARS

Depuis 2013, la Fondation propose cette bourse tous les deux ans pour développer la recherche infirmière et paramédicale au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux mutualistes. Après une sélection des candidatures, les professionnels de santé suivent le diplôme universitaire 'Initiation à la recherche en soins', délivré par l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) de l'UPEC, sur une période de 15 voire 18 mois, afin d'acquérir les méthodes et outils de la recherche et les appliquer dans le champ des soins. Grâce à cette bourse, ils peuvent consacrer la moitié de leur temps à l'activité de recherche.

> Redécouvrez l'événement qui a réuni anciennes et nouvelle promotions en avril 2022



> La remise des Prix Avenir Recherche en Innovation – PARI

Tous les deux ans, la Mutualité Française et la Fondation réunissent leur vision commune pour récompenser, sur une journée, les initiatives de recherche et d'innovation au bénéfice des patients au sein des établissements hospitaliers et médico-sociaux mutualistes, sur tout le territoire.

> Pour (re)découvrir les équipes lauréates le 30 juin 2022



> Les résultats de l'Appel à Projets en Recherche Médicale appliquée – APRM



Temps fort de la Fondation, cet appel à projets généraliste, parmi l'ensemble des appels à candidatures que nous diffusons tout au long de l'année, centralise en moyenne 140 candidatures toutes plus intéressantes les unes que les autres entre janvier et mars, expertisées au printemps et classées dans l'été. Ces propositions incluent de plus en plus l'expérience des patients pour améliorer l'accompagnement.

> Pour en savoir plus



> Le Baromètre Recherche Médicale – BRM



Cette deuxième édition, parue en septembre 2022, est venue renforcer la première lancée en 2020. Elle représente un outil inédit pour évaluer les connaissances, les attentes et les priorités dans ce domaine, des points de vue des Français et des acteurs de santé, cette année non seulement les médecins généralistes et spécialistes, mais aussi les pharmaciens hospitaliers, sages-femmes et infirmiers.

> Pour voir tous les résultats



> Les Trophées de la Fondation de l'Avenir

Depuis 2004, cet événement scientifique valorise tous les deux ans les liens étroits tissés entre nos partenaires, nos donateurs et les équipes de chercheurs soutenues par la Fondation.

Les Trophées récompensent des chercheuses et chercheurs menant des travaux innovants, en lien direct avec l'application aux patients, aux aidants. La Fondation de l'Avenir est fière de représenter le 'starter' nécessaire à l'avancée de pratiques novatrices, aux perfectionnements de gestes techniques, dans le but d'encourager et poursuivre la recherche médicale appliquée.



> Redécouvrez les lauréats 2022 et leurs travaux présentés le 14 décembre 2022



> Soutien à l'Ukraine

Le temps de la recherche est un temps long, c'est pour ces raisons que depuis des années, la Fondation a mis en place un ensemble de dispositifs pérennes. Il est parfois des événements qui mettent hélas en lumière le besoin de répondre dans l'urgence et de savoir anticiper d'éventuelles futures crises. La Fondation s'est mobilisée afin d'apporter son soutien aux populations ukrainiennes :



La chaîne de l'espoir

- Programme Chaîne de l'Espoir

Un premier partenariat a été établi dès mars 2022 avec [La Chaîne de l'Espoir](#) pour le soutien du [programme du Professeur Raphael PITTI](#), responsable formation Mehad, dont l'ambition est de former plusieurs milliers de soignants civils ukrainiens à la médecine de guerre, d'abord dans le centre de Metz puis dans celui de Lviv.



> Découvrez les vidéos réalisées à cette occasion



- Bourse Fondation de la Croix Rouge Française

Deux partenariats ont été établis avec la Fondation Croix-Rouge française. L'un implique la Fondation de l'Avenir sur le projet d'Armelle KLEIN, de l'Université Paris Cité, qui interroge les conséquences de l'exil en France pour les personnes âgées venant d'Ukraine et notamment pour leur accès aux soins. L'ambition à terme est de soutenir les organisations sociales et humanitaires afin de proposer des réponses plus adaptées en matière d'accès aux soins des personnes âgées. L'autre concerne la Fondation abritée Solimut Mutuelle de France.



Soutenir et développer la recherche et l'innovation concernant la lutte contre les troubles des conduites alimentaires.



Date de création
7 juin 2001



1 à 2 conférences par an pour sensibiliser les professionnels, les patients et leurs entourages



Depuis 12 ans, récompense des professionnels pour leurs initiatives innovantes de **lutte contre les TCA grâce à ses Prix**



La Fondation Sandrine Castellotti inscrit son action dans le temps

« La Fondation Sandrine Castellotti travaille à développer les dispositifs de soutien pour lutter contre les troubles des comportements alimentaires - TCA. Pour ses 20 ans, professionnels de santé et parents de patients ont souhaité témoigner de l'apport déterminant de la Fondation Sandrine Castellotti. »

Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI



Présentation



Gouvernance et organisation interne



Jean-François LEMOINE
Vice-président du directoire

« Après huit ans passés au sein du directoire de la Fondation de l'Avenir, je remercie tous les membres que j'ai côtoyés dans cette instance ainsi que tous les chercheurs qui se mobilisent pour faire avancer la recherche médicale. Un remerciement spécial aux membres de directoire qui m'ont accompagné, avec beaucoup de compétences et de gentillesse. Ayant atteint un âge certain, je vais démissionner avec beaucoup d'espoir pour l'avenir. »

Notre organisation, une gouvernance bicéphale

La Fondation de l'Avenir a choisi un fonctionnement très collégial, avec un directoire et un conseil de surveillance.

>>> Le directoire

Son rôle : la gestion de la Fondation, dont il rend compte au conseil de surveillance.

Sa composition : 5 personnes, choisies pour leurs compétences et leur représentativité dans l'environnement de la Fondation, nommées chacune pour un mandat de 3 ans renouvelable.

> Retrouvez la composition des instances



Son activité : Une réunion par mois (avec un taux de présence de 85 %) pour préparer les réunions du conseil de surveillance, et décider, collégialement, des orientations, ressources, emplois et opérations de la Fondation. Par exemple : sélection des Lauréats aux dispositifs de soutien à la recherche, choix de valorisation des résultats et informations scientifiques, élaboration du programme d'action et budget annuels, la clôture des comptes, plan de formation des salariés.

>>> Le conseil de surveillance

Son rôle : vérifier et garantir la bonne gestion de la Fondation par le directoire

Sa composition : 4 collèges, dont les 12 conseillers sont nommés chacun pour un mandat de 3 ans.



Armand MEKONTSO-DESSAP,
professeur, membre de droit,
représentant le président de la
COMUE Paris-Santé

« La recherche médicale est un pilier de l'amélioration des soins; la soutenir est essentiel pour préparer l'avenir. »



De gauche à droite :
Jean-François LEMOINE
(vice-président),
Michel COUHERT
(trésorier),
Marion LELOUVIER
(présidente du directoire),
Guillaume GARDIN
(vice-président)
et Christelle MALTÊTE
(secrétaire générale).



Sylvie ESKINAZI
membre du comité de
contrôle interne

« 2022 souligne l'entrée dans la phase réellement opérationnelle des travaux du Comité de Contrôle Interne qui peut témoigner d'une acculturation des collaborateurs au contrôle interne de mieux en mieux intégré dans les process mis en œuvre. Une très bonne dynamique illustrée par la spontanéité des échanges entre les membres du comité de contrôle interne et ses interlocuteurs : les chefs de pôle. Tous ensemble, nous devons nous attacher pour l'avenir, à orienter nos réflexions sur la maîtrise des risques et les plans d'actions à mettre en œuvre. »

>>> Le comité de contrôle interne

Son rôle : appuyer le conseil de surveillance dans sa mission de protection de la Fondation et de respect de ses statuts.

Sa composition : Ce comité n'est pas rendu obligatoire dans la réglementation applicable mais né d'une volonté forte des élus de la Fondation de l'Avenir de cultiver et promouvoir la transparence et l'éthique dans le fonctionnement des instances et de l'équipe salariée. Il est composé de 4 personnes qui ne sont pas membres des autres instances de la Fondation sur son activité propre et ont été choisies pour leur compétence et leur honorabilité.

Son activité : 3 réunions en 2022 (avec un taux de présence de 80 %), consacrées à la mise en place des contrôles des procédures, après avoir finalisé la cartographie des risques.

Son activité : 3 à 4 réunions par an (avec un taux de présence de 85 %) notamment pour : désigner ou renouveler des membres des instances de la Fondation de l'Avenir, faire évoluer le cadre d'abri (création, avenant ou dissolution d'une Fondation sous égide), arbitrer et valider les questions budgétaires, comptables et de communication financière et réglementaire de la Fondation (arrêté, sur proposition du directoire, du plan d'action et du budget de la Fondation, approbation des comptes de l'exercice clos et du rapport moral et financier), incluant à chaque fois la restitution de l'activité en propre de la Fondation de l'Avenir et celle des Fondations individualisées, placées sous son égide (les Fondations abritées).

Le directoire et le conseil de surveillance sont assistés, dans la réalisation de leurs missions, par des instances consultatives.

>>>



Alain ARNAUD
invité permanent du
comité financier

« Depuis sa création, la Fondation de l'Avenir a toujours eu pour politique de gérer sainement et en [bon père de famille] les capitaux qui lui ont été apportés par ses fondateurs, de sorte que les revenus de cette gestion apportent un complément satisfaisant aux dons et legs dont elle bénéficie chaque année. Le rôle du comité financier, auquel je participe après avoir été trésorier de la Fondation, puis vice-président du Conseil de surveillance, est de veiller au respect de cette politique. Ce que les équipes de la Fondation font fort bien. »

>>> Le comité financier

Son rôle : assister le directoire pour suivre l'exécution budgétaire et sa conformité avec le budget prévisionnel, ainsi que déterminer les orientations de la politique de placements de la Fondation.

Sa composition : présidé par le trésorier de la Fondation, il repose sur trois autres personnes qualifiées.

Son activité : réunis à 3 reprises en 2022 (avec un taux de présence de 95 %), ses membres ont été amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner un avis collégial sur l'orientation et la nature des placements financiers de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées.

>>> Le conseil scientifique

Son rôle : apporter au directoire son expertise scientifique sur la déclinaison des missions sociales : pour contribuer au positionnement et aux orientations stratégiques, pour déterminer le cadre des appels à projets et dispositifs (des études à la valorisation des résultats, en passant par la vérification du respect des protocoles, des exigences et des délais dans la conduite de la recherche).

Sa composition : en 2022, le conseil scientifique regroupait 17 professionnels et scientifiques reconnus.

Son activité : réunis à 4 reprises en 2022 (avec un taux de présence de 80 %), ainsi qu'en séminaire avec le directoire (une journée), il a été demandé à ses membres de participer à la pré-sélection des lettres d'intention puis des dossiers complets des candidats à l'Appel à Projet Recherche Médicale appliquée 2022 et à différents prix (Chirurgiens d'Avenir, Trophées), de faire évoluer le cahier des charges pour 2023 et de participer à des événements publics (comme le Congrès de la Mutualité, en septembre, à Marseille).

>>> L'équipe opérationnelle

Pour la mise en œuvre de ses missions sociales, les instances s'appuient sur une équipe

d'en moyenne 15 salariés permanents mêlant compétences et expériences complémentaires. Composée de profils scientifiques (ingénieurs, docteurs, ...) et autres profils d'experts (comptabilité, générosité publique, partenaires, relations publiques et communication, ...), l'équipe s'articule autour de deux pôles pour mettre en œuvre les décisions du directoire et permettre aux porteurs de projets de réaliser dans les meilleures conditions leurs ambitions. De 2021 à 2022, la Fondation a bénéficié d'une prestation de conseil en ressources humaines (PCRH), déployée avec un accompagnement de l'organisme Uniformation, opérateur de compétences.

>>> Son rôle de Fondation abritante

Le décret du 17 décembre 1991, modifiant les statuts de la Fondation de l'Avenir lui confère la capacité d'être une structure d'accueil pour des organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.



Isabelle FROMANTIN
membre du conseil scientifique

« Intégrer le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est pour moi une opportunité d'échanger avec des professionnels d'autres horizons sur le soutien à apporter à des innovations utiles à la santé, à des populations fragiles, à des initiatives prometteuses (...). Je suis heureuse que la Fondation ait intégré une infirmière dans ce groupe d'experts. »



Christophe BOURRET
président de la Fondation
Matmut Paul Bennetot

« Le regard rétrospectif que je pose sur l'année 2022 est un regard empreint de reconnaissance et de fierté. [...] Reconnaissance et fierté d'avoir vu notre Fondation représentée sur le stand de sa fondation abritante lors du 43ème congrès de la Mutualité Française en septembre dernier à Marseille. Ce fut l'occasion d'y rappeler sa vocation : « soutenir des projets de recherche avec des résultats concrets dans la prise en charge des patients d'aujourd'hui et dans la préservation et la construction de la santé de demain. »

Depuis 2001, régulièrement, des fondateurs familiaux ou entreprises ont créé des Fondations dites individualisées, ou abritées, ou encore sous égide. Elles s'inscrivent dans le périmètre de la Fondation de l'Avenir, et leurs missions sociales intègrent le champ de la Recherche Médicale Appliquée.

Cette activité prolonge et complète son objet social. Ce sont avant tout des partenaires avec lesquels la Fondation de l'Avenir partage ses ambitions, travaille des thématiques précises et contribue à accélérer la recherche en santé. Hormis l'appui juridique, administratif et comptable, la Fondation abritante apporte son expertise scientifique et son réseau, jouant alors un rôle de catalyseur avec l'environnement et avec les autres Fondations abritées.

Un membre du directoire participe à chaque comité de gestion, à la fois pour une approche individualisée des besoins et demandes de chaque Fondation abritée, pour la coordination et l'animation de la communauté et pour le respect des missions sociales et de la reconnaissance d'utilité publique. Dans cette logique d'amélioration continue des pratiques, et dans la suite du guide auquel elle avait contribué en 2017, la Fondation a participé au groupe de travail en place, avec le Centre français des fonds et fondations (été 2022), et répondu à l'enquête menée par l'Inspection générale de l'administration (IGA) du ministère de l'Intérieur (décembre 2022), devant conduire à des recommandations début 2023. ■



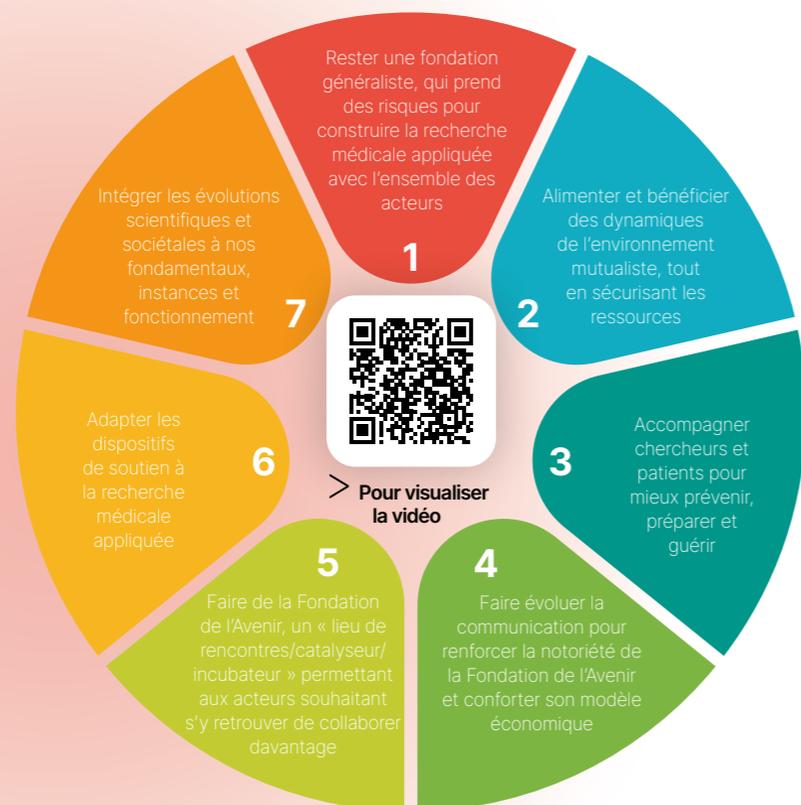
Danielle et Jean-Claude
CASTELLOTTI
présidente et trésorier de la
Fondation Sandrine Castellotti

« La Fondation Sandrine Castellotti, fondation abritée, est admirablement aidée, par la compétence et le dévouement de la Fondation de l'Avenir, fondation abritante. D'une part, dans la gestion de son administration et de sa comptabilité, d'autre part, dans le soutien de ses actions, lui permettant d'être reconnue pour sa qualité et son sérieux dans le domaine des troubles des conduites alimentaires. Elle l'en remercie chaleureusement. »

Activité de la Fondation de l'Avenir



Un projet 2022-2030 autour de 7 orientations stratégiques



Ses missions sociales

>>> **Le soutien aux chercheurs** accompagne directement les équipes, de l'apprenti qui s'initie à la recherche (*étudiant en master ou diplôme universitaire, assistant clinique, jeune professionnel paramédical,...*), jusqu'au chercheur confirmé ayant déjà publié des résultats très significatifs (*praticien hospitalier professeur des universités, infirmier, médecin,...*). C'est sur cet axe que l'aide apportée par les donateurs est essentiellement concentrée.

>>> **La valorisation de l'innovation** regroupe toutes les activités mettant en avant les progrès réalisés grâce à la Fondation (*publications scientifiques, événements,...*) et de les partager

avec le plus grand nombre, tant dans la communauté scientifique qu'auprès d'autres publics susceptibles d'être intéressés par les avancées (*institutions, pouvoirs publics, journalistes, associations de patients et plus largement les citoyens*).

>>> **La contribution à la recherche** correspond à l'implication de l'équipe opérationnelle de la Fondation (*coordinatrice scientifique, ingénieur santé numérique, chargée de communication ou d'affaires publiques, responsable partenariat,...*) par la participation concrète à des projets (*études d'acceptabilité, mise en relation d'acteurs et de financeurs de la santé...*). ■



La recherche au service de l'accessibilité : rendre le soin en optique et en audition accessible à tous.



Date de création
25 avril 2013



13 projets soutenus



La première édition d'un grand prix lancée en 2021 pour inciter les étudiants d'audioprothèse à une prise en charge novatrice des patients



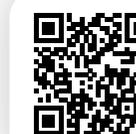
Musique compressée : dangers pour l'audition

« Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus.

Cette étude permet d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la musique compressée - sons enregistrés ou numérisés, puis manipulés informatiquement - plus dangereuse que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient.

La Fondation Écouter Voir est partenaire de la Semaine du Son, créée par Christian HUGONNET, ayant lieu chaque année à l'UNESCO, à Paris. »

Étude portée par Christian HUGONNET, acousticien, et professeur Paul AVAN, praticien hospitalier CHU de Clermont-Ferrand (63)



Dossier



Sommaire

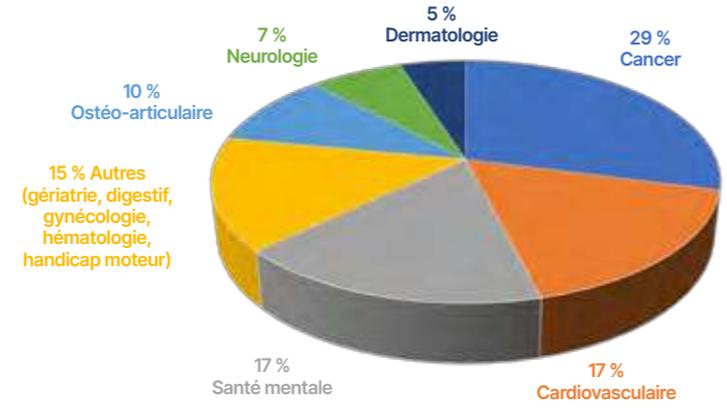
Missions sociales Soutien aux chercheurs

Dispositif phare depuis la création de la Fondation, l'appel à projets Recherche Médicale ou APRM reste généraliste et ouvert aux équipes de recherche en France entière, luttant contre toutes les pathologies, sur des nouvelles cibles thérapeutiques, techniques ou prises en soins. Il vise principalement au soutien des projets dans leur phase d'amorçage.

Pour cette édition 2022, ce sont 145 lettres d'intention qui ont été soumises, 120 dossiers complets déposés, après une étape de présélection au printemps, et 41 projets désignés lauréats. La sélection se base sur une expertise scientifique indépendante (réseau externe de centaines de bénévoles, dont 89 mobilisés en 2022). Le classement des candidatures expertisées est assuré par le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, le soutien aux projets est ensuite validé par décision du directoire.

En 2022, la Fondation de l'Avenir a ainsi poursuivi son soutien à la recherche médicale appliquée, en engageant cette année 1,4 million d'euros au développement de 41 projets (pour un financement moyen compris entre 35 et 40 000 €), portés par des centres hospitaliers et des laboratoires académiques, sur tout le territoire français.

Répartition des projets retenus par pathologie



Sommaire

Comment fonctionne notre Appel à projets annuel Recherche Médicale appliquée

13 étapes



>>> Marqueurs forts de la campagne 2022 :

- 45 % des lauréats ont moins de 40 ans ;
- 50 % des investigateurs principaux sont des femmes, traduisant ainsi l'évolution connue dans le domaine de la Recherche en France

Les domaines de recherche restent principalement axés autour de pathologies comme le cancer, les maladies cardiovasculaires et les maladies neurodégénératives et atteintes neurologiques post-traumatiques, également autour de la santé mentale (prise en charge adolescents et adultes).

Parmi les projets sélectionnés, on peut souligner des approches reposant sur de nouveaux dispositifs miniaturisés (tumeurs sur puce, microfluidique) visant à développer des outils de diagnostic précoce ou des stratégies thérapeutiques dans le cadre d'une médecine de plus en plus personnalisée. On peut souligner également l'usage de biomatériaux et d'une imagerie de précision (radiomique, optique, IRM cardiaque, etc.) pour développer des outils de surveillance et de pronostic et pour réaliser des actes de médecine interventionnelle ou de chirurgie de réparation avec des gestes moins invasifs.

L'accompagnement humain est également au cœur des projets, avec des études pilotes pour innover vers de nouvelles pratiques en impliquant usagers, professionnels et aidants dans des démarches de co-construction, pour optimiser les prises en charge et adapter les soins aux patients.



> Focus sur 3 projets de l'Appel à Projets Recherche Médicale



> Le développement de biomarqueurs dans le diagnostic de maladies neurodégénératives

Hélène CHEVAL, chercheuse dont l'équipe est située à l'Institut du Cerveau dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, lauréate 2021 de l'Appel à Projets en Recherche Médicale Appliquée, développe un projet visant à l'utilisation d'un simple test sanguin pour diagnostiquer la maladie de Parkinson.

Elle étudie la destruction de certains neurones du cerveau et l'accumulation d'amas protéiques. La comparaison de ces résultats avec des données issues de prélèvements sanguins de patients et d'individus sains permettra d'identifier des biomarqueurs spécifiques de la maladie de Parkinson. Les résultats intermédiaires sont très prometteurs.

> La médecine personnalisée dans la prise en charge du cancer

Luc BASTIEN-WEISWALD, chercheur au Centre de Lutte contre le Cancer François Baclesse à Caen, est l'un des lauréats 2019 de l'Appel à Projets en Recherche Médicale Appliquée.

Dans le contexte d'un risque élevé de chimiorésistance et de l'intérêt prometteur de nouveaux traitements tels que les inhibiteurs de PARP -poly (ADP-ribose) polymérase-, l'amélioration de la prise en charge des cancers de l'ovaire par une stratégie thérapeutique personnalisée représente un enjeu majeur. L'étude proposée ici a pour but de permettre une sélection plus performante des patientes éligibles à ce traitement, en utilisant un test prédictif réalisé directement sur les cellules tumorales des patientes prélevées lors de la chirurgie et exposées aux molécules thérapeutiques. L'objectif du projet est de lever les verrous méthodologiques qui s'opposent encore à l'utilisation clinique de ces tests fonctionnels. Les résultats préliminaires montrent une excellente corrélation entre la réponse clinique et la réponse de ces tests, suggérant leur important potentiel prédictif. Les protocoles d'automatisation et de miniaturisation sont en cours.

Luc BASTIEN-WEISWALD

« Je tiens à remercier personnellement et chaleureusement la Fondation de l'Avenir qui a pris le risque de financer le projet d'un jeune chercheur. Ce financement a permis d'apporter la preuve de concept, et de poser les bases scientifiques nécessaires au lancement de projets de plus grande ampleur. Depuis, j'ai ainsi pu obtenir plusieurs financements ; nous avons pu créer une plateforme de production dont je suis co-responsable et qui vient d'être labellisée par le GIS IBISA ; j'ai par ailleurs été stabilisé à un poste de chercheur. Le soutien de la Fondation a donc joué un rôle essentiel dans ma carrière et nous permet de nous rapprocher un peu plus de notre objectif d'améliorer la prise en charge des cancers. »



> La prévention de risques cardiovasculaires

Anne BRIANÇON, chercheuse à l'Université Grenoble Alpes, est l'une des lauréates 2020 de l'Appel à Projets en Recherche Médicale Appliquée. L'objectif de ses travaux consiste à cerner une meilleure compréhension de l'apnée du sommeil. Les premiers résultats très innovants lui ont permis d'être publiée l'année dernière dans de grandes revues internationales avec un Impact Factor* de 16,7.

Le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil se manifeste par des arrêts de la respiration dus à un relâchement des muscles de la gorge. La succession de périodes de sommeil et de micro-réveils provoque une alternance dans les rythmes cardiaques. Les apnées quotidiennes vont entraîner des conséquences sur les cavités du cœur, avec à terme la survenue d'une insuffisance cardiaque. Anne BRIANÇON et son équipe étudient les cellules tapissant les parois des vaisseaux sanguins dont la fonction est altérée par l'apnée répétée. Les résultats montrent que l'apnée du sommeil diminue le travail d'une protéine qui assure la cohésion entre les cellules rendant les vaisseaux plus perméables. Cette recherche propose ainsi de nouvelles cibles pour prévenir les complications cardiovasculaires chez ces patients et améliorer leur prise en charge.

*L'Impact Factor est un indicateur de visibilité d'une revue scientifique, en prenant en compte la moyenne des nombres de citations des articles de cette revue publiés durant deux ans.

»»

>>> Un temps fort, le 10 octobre 2022 : le séminaire conjoint entre le conseil scientifique et le directoire

Quels objectifs : croiser les regards, les expériences, les environnements, pour s'entretenir, adapter et faire évoluer les orientations stratégiques de soutien à la recherche ainsi que les modalités de soutien financier et méthodologique à tous les chercheurs.

Quel cadre de réflexion : Une préoccupation constante et partagée du conseil scientifique et du directoire est le respect des donateurs. Les personnes qui ont l'extraordinaire générosité de donner de leur argent doivent savoir que leur don sera utilisé au mieux, pour financer les meilleurs projets.

Les discussions ont majoritairement porté sur l'adéquation des thématiques de recherche proposées et la prise en compte de préoccupations nouvelles. Que la recherche soit translationnelle, clinique ou appliquée aux pratiques de soins et d'accompagnement jusqu'à la fin de vie, la Fondation de l'Avenir est particulièrement attentive aux visées applicatives de ces travaux pour que, à court ou moyen terme, ces résultats puissent bénéficier au plus grand nombre. Cette volonté se retrouve dans le choix des thématiques de l'appel à projets, dont la dernière édition a été lancée fin 2022, thématiques larges, se concentrant toutes sur l'objectif commun d'un bénéfice rapide pour le patient et qui réaffirment des thèmes socles de soutien de la Fondation, tels que les innovations chirurgicales, l'innovation numérique ainsi que l'organisation et la pratique des soins.

Quels résultats dès 2022 / 2023 : le conseil scientifique a poursuivi son travail d'amélioration dans la procédure de sélection des projets, en standardisant l'évaluation, en renforçant la présélection, dans un souci d'évaluer de façon encore plus transparente et plus équitable les projets.

L'appel à projets de la Fondation de l'Avenir ouvre des possibilités de soutien à tous les professionnels de santé, chercheurs cliniciens et ingénieurs, avec un niveau d'expertise scientifique en devenir ou reconnu, pour des projets de recherche portant sur l'étude de maladies ou de pistes de prévention à tous les âges de la vie. ■

> Interview séminaire du directoire et du conseil scientifique



Eric ALLAIRE

professeur et chirurgien vasculaire, successivement, de 2014 à 2021, membre, assesseur, vice-président et président du conseil scientifique à compter de 2018



> Pour en savoir plus

Que représente pour vous la Fondation de l'Avenir ?

La Fondation de l'Avenir représente un modèle à peu près unique, et c'est grâce à cette souplesse qu'elle est le marchepied qui permet à de jeunes talents d'entrer dans le monde de la recherche, avec leurs idées à eux. Si la France veut continuer à jouer dans la recherche internationale, il faut qu'elle 'embarque' véritablement les jeunes. La Fondation y contribue.

Avant de rejoindre le conseil scientifique de la Fondation, j'ai reçu un soutien à plusieurs reprises, six fois pour être exact. Et cette continuité est un deuxième point extrêmement important. Il est important d'avoir une visibilité sur l'obtention des financements pour développer un programme de recherche, de travailler dans la durée.

Un autre aspect est l'engagement de la Fondation envers la chirurgie et la recherche chirurgicale. Savez-vous qu'il y a plus d'interventions chirurgicales chaque année dans le monde que de naissances ? Or la chirurgie reçoit proportionnellement peu de financements pour ses innovations. La Fondation est très clairement le soutien principal, solide dans le temps, de la recherche chirurgicale en France. La recherche chirurgicale française ne serait pas ce qu'elle est, c'est-à-dire dynamique, si la Fondation de l'Avenir n'était pas là.

De plus, la Fondation, parce qu'elle est associée à la Mutualité, représente une part importante de la Société. C'est une force. Il faut que la Fondation continue à se saisir de sa responsabilité sociétale.

Pour moi, ce que la Fondation incarne, c'est le dynamisme, cette vitalité d'une société qui s'appuie sur les faits, les outils, articulés avec les idées créatrices. Donner les moyens à ceux qui ont les nouvelles idées pour les incarner dans le monde de la santé. La Fondation qui a compris l'importance de le faire, pour le respect des donateurs. La Fondation de l'Avenir, c'est en premier la générosité des donateurs. Pour bien parler de la Fondation de l'Avenir, il faut dire combien ses donateurs permettent tout. J'ai été particulièrement sensible à cette générosité-là, et à leur confiance. ■

Passation de la présidence du conseil scientifique entre Eric ALLAIRE et Jean-Jacques LEMAIRE, aux côtés de Marion LÉLOUVIER



Lutter contre l'isolement des personnes âgées, en s'appuyant sur le lien intergénérationnel et en développant des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement des personnes âgées.



Date de création
19 septembre 2013



En février 2019, table ronde au colloque international Réactis



21 Prix remis depuis 2015 pour récompenser les actions innovantes luttant contre l'isolement des personnes âgées



Programme CKDOG - Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées à domicile

« L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée de plus de 74 ans à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire menée sur deux populations de 100 personnes, avec et sans chien. »

Programme porté par Isabelle FROMANTIN, chercheuse à l'Institut Curie et Florence CANOUI-POITRINE, praticienne universitaire, Hôpital Henri-Mondor, AP-HP



L'appel à projets est complété par d'autres modes de soutiens et contributions à la recherche médicale, et de façon plus large, à la recherche en santé : avec des projets et des programmes pluriannuels, quand il s'agit d'approfondir de premiers résultats, ou encore avec des bourses ou des études quand il s'agit d'accompagner des étudiants ou de s'interroger sur une thématique émergente.

>>> Pour aider à devenir chercheur, la Bourse Avenir Recherche en Soins #BARS

Dispositif inédit et inégalé de soutien à la formation au bénéfice des personnels paramédicaux en établissements sanitaires et médico-sociaux : la Bourse Avenir Recherche en Soins, ou BARS, accompagne la Mutualité depuis 2013.

Ce sont maintenant 34 professionnels paramédicaux, avec des parcours divers, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, diététiciens, éducateurs en activité physique adaptée, qui se sont initiés à la recherche, via le D.U. Initiation à la Recherche en soins, proposé par l'Ecole Supérieure Montsouris, ESM, de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et soutenu par la Fondation.



De gauche à droite : Marion LELOUVIER (Présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir) et Claire GERO (infirmière préventionniste sur le réseau VYV3 Pays de la Loire, promotion 2019-2021)

Claire GERO
infirmière préventionniste
sur le réseau VYV3

« En menant ces travaux, cela nous interroge sur nos pratiques de tous les jours et nous incite à appliquer ces nouvelles connaissances sur le terrain. Cette formation nous apporte une ouverture d'esprit sur les pratiques et sur le monde scientifique, d'une manière générale. »

Marion LELOUVIER
présidente du directoire
de la Fondation de l'Avenir

« Ce type de recherche confronte les regards médicaux, paramédicaux, multidisciplinaires. L'initiation de tels projets représente un réel effet d'opportunité, à la fois, pour le professionnel de santé bénéficiaire de la BARS, pour l'établissement au sein duquel il exerce, et pour la collectivité. Le projet de recherche peut vivre, évoluer et permettre une diffusion des meilleures pratiques, à plus grande échelle dans les territoires. »

Devenir un soignant-chercheur ne s'improvise pas. Cette démarche demande du temps, des moyens, un accompagnement durable. C'est pour cela que la Fondation contribue au développement de la recherche paramédicale en formation continue. Les bourses sont décernées après examen du projet scientifique à la fois par un jury de l'ESM et par le directoire de la Fondation de l'Avenir. Elles visent à couvrir les frais de formation, de déplacement pour les modules et regroupements du D.U. et apportent une compensation salariale auprès de l'établissement de l'étudiant, pour le mi-temps dédié à la recherche.

Ce diplôme permet d'apprendre et tester, à travers une thématique de recherche, les différentes étapes d'un projet :

- Développer les savoirs spécifiques à la réflexion appliquée aux soins ;
- S'initier aux méthodes et outils de la recherche et à leur application dans le champ des soins ;
- S'approprier l'approche de traitement de l'information et la recherche documentaire.



Première rencontre entre lauréats de différentes campagnes de la BARS, à l'occasion de la remise des diplômes universitaires de la promotion 2019-2021.

>>> Pour alimenter les connaissances, les Etudes #BIBLIOGRAPHIE

L'ETUDE MADoPA, un autre regard sur la santé et l'autonomie : le point de vue des usagers, 12 années d'activités d'un #LIVINGLAB

Pour incarner son souhait d'être partie prenante, réel acteur-catalyseur des innovations et des recherches, la Fondation de l'Avenir finance régulièrement des études exploratoires.

La Fondation de l'Avenir se reconnaît dans le concept de living lab, né il y a une quinzaine d'années, où l'utilisateur n'est pas un simple objet de recherches et de traitements, mais bien au centre du projet d'accompagnement, participant et acteur à part entière d'un travail interdisciplinaire, concret, permettant de passer de la réflexion à la mise en pratique.

Depuis une douzaine d'années, la Fondation accompagne et collabore régulièrement avec MADoPA, Centre Expert et Living Lab en technologies et services pour la santé et l'autonomie.

Dans un écosystème très riche, le living lab MADoPA a choisi un prisme résolument socio-anthropologique. Il expérimente des processus, parfois des outils de technologie de pointe, « in vivo ». Quand la recherche fondamentale se nourrit d'hypothèses et d'observations en laboratoire, les chercheurs de MADoPA exercent et complètent leur expertise en situation réelle, « en milieu écologique » sur le lieu de travail ou de vie du patient ou de l'utilisateur du système de santé, en établissement ou au domicile, celui-ci étant aménagé ou non.



MADoPA a réalisé le constat suivant : une autre façon d'appréhender le vieillissement, de s'adresser aux personnes âgées est possible ; une autre approche de l'autonomie et de la santé des personnes âgées est envisageable. Être en santé et en autonomie quand on est âgé, ce n'est pas seulement se soigner et prévenir des risques de perte d'autonomie, c'est aussi, tel que cela apparaît sur le terrain, vivre sa vie comme on l'entend et être respecté en cela. Pour l'accompagnement des personnes au quotidien, pour la conception et la mise en oeuvre d'offres de soins, services et technologies, MADoPA a réalisé la synthèse de 12 ans d'activités (2010-2022).

- **Quelques chiffres :** 70 projets, 2 400 entretiens avec des usagers (personnes âgées, patients, aidants, professionnels), dans 2 principaux champs d'intervention, le Vieillessement : Services et technologies et les Maladies chroniques : Parcours de santé et technologies
- Une synthèse thématique portant sur la vitalité des personnes âgées, les technologies pour la santé et l'autonomie ainsi que la qualité de vie et de service du point de vue des usagers et des réflexions transverses sur l'éthique, l'innovation et les enjeux de la co-construction avec les usagers et sur les modes d'évaluation et de l'offre de services et technologies aux personnes âgées. ■

> Pour en savoir plus



Baromètre



Recherche médicale une grande enquête d'opinion bisannuelle #BRM

Pour un accompagnement toujours au plus près des attentes et savoirs expérimentiels des soignants et des patients : la

Recherche Médicale observée à la loupe

Depuis 2020, la Fondation de l'Avenir a créé le Baromètre Recherche Médicale, un outil de mesure et d'objectivation des opinions, des souhaits et des représentations des Français et des professionnels de santé en matière de Recherche Médicale. Ce Baromètre articule des approches différentes¹, et tend à évoluer au fil du temps. Approche originale et inédite, le Baromètre est destiné à tous les acteurs de la recherche médicale, du donateur jusqu'au clinicien, en passant par les acteurs philanthropiques et les pouvoirs publics.

L'édition 2022 est riche d'enseignements,

et a permis à la Fondation de renforcer son positionnement et ses efforts dans le financement de la Recherche Médicale, mais aussi dans la valorisation des chercheurs qu'elle accompagne.

Le rapport annuel est l'occasion de revenir sur trois aspects majeurs du rapport des Français et des Professionnels de Santé à la Recherche Médicale.

Une familiarisation grandissante des Français à la recherche médicale

Le Baromètre Recherche Médicale de 2022 permet de saisir l'évolution des connaissances entre chaque édition, et de comprendre notamment la familiarisation des Français à la Recherche.

Alors qu'en 2020, un Français sur deux parvenait à citer spontanément des travaux scientifiques prometteurs, ils sont 69 % à pouvoir le faire en 2022 (+17 points de pourcentage). Cette familiarisation grandissante peut s'expliquer en partie par le coup de projecteur porté sur la recherche lors de la crise sanitaire. En effet, les Français estiment que la Recherche Médicale est suffisamment médiatisée à 43 % et vulgarisée à 33 % (des statistiques en hausse de 5 points). Cependant, les médecins partagent peu cette opinion : ils estiment seulement à 26 % que la recherche médicale est suffisamment médiatisée (-10 points de pourcentage).

En revanche, la crise sanitaire a écorné l'image de la Recherche Médicale française. Les Français se disent optimistes dans l'avenir de la recherche à 67 %, enregistrant une baisse de



> Pour en savoir plus



Odile PEIXOTO,
directrice BVA
Santé

« La Fondation de l'Avenir propose avec son Baromètre Recherche Médicale un point de rencontre réflexif de la société sur la recherche médicale : ses enjeux, ses objectifs, ses priorités, ses moyens... Les regards croisés du grand public et des professionnels de santé apportent un éclairage pour orienter les actions dans l'intérêt de la santé globale. »

6 points par rapport à 2020. Ce sont les plus jeunes répondants qui expriment cette opinion : 83 % des 18 à 24 ans et 75 % des 25 à 34 ans.

Le Baromètre : une « boussole » dans un paysage complexe

L'un des enjeux du Baromètre est d'identifier comment les Français se représentent le paysage complexe de la recherche médicale, qui se compose d'une variété d'acteurs, d'institutions et de sources de financement.

Bien qu'ils se situent en première place, les instituts et laboratoires publics comme acteurs majeurs de la recherche sont remis en cause par les Français. Si cet item mentionné à 83 % par les Français enregistre une baisse de 5 points de pourcentage, les financeurs privés gagnent du terrain dans les représentations des répondants : plus de deux tiers des Français et des médecins pensent que les premiers financeurs de la recherche appartiennent au privé (entreprises mécènes, fonds de pension, investisseurs, etc.). Ainsi, ils occupent la même place que la recherche publique² (entre 71 et 72 %).

Le Baromètre met en relief la vigilance des répondants vis-à-vis des intérêts privés : 9 Français et médecins sur 10 estiment qu'il est important que la Recherche maintienne son indépendance des intérêts des entreprises ou des lobbies.

La place du patient dans la Recherche Médicale : un enjeu de citoyenneté

Les acteurs de santé et les Français souhaitent majoritairement que le patient soit inclus dans la recherche médicale, et ce, à tous les niveaux. La démocratie sanitaire a gagné du terrain dans les opinions des répondants, et plus particulièrement parmi les médecins. Ils sont favorables à 86% à la prise en compte de l'avis et l'expérience du patient et de leurs proches pour améliorer la Recherche Médicale (+24 points entre 2020 et 2022). Les Français partagent cette opinion davantage, à 95 % (+5 points).

Ce constat est d'autant plus marqué parmi les infirmiers et les sages-femmes qui affirment que le patient doit participer à la construction de projet de Recherche Médicale avec les équipes soignantes à 92 % et 82 %. Ces professionnels sont également les plus favorables à la concertation du patient dans les processus décisionnels des axes prioritaires de la Recherche Médicale (75 % pour les infirmiers et 73 % pour les sages-femmes).

Pour plus de 2/3 des Français, les orientations de la recherche médicale doivent par ailleurs être décidées en concertation avec les citoyens. En outre, les valeurs d'universalité de la santé se transposent au cadre de la recherche médicale : Français et médecins affirment à 95 % que les résultats de la Recherche Médicale doivent pouvoir bénéficier à tous.

Le Baromètre met en lumière quelques écarts de perception entre Français et médecins. Notamment, les médecins estiment que la recherche est suffisamment éthique à 89 %, tandis que les Français y répondent favorablement à 67 %.

Cet enjeu de citoyenneté s'identifie également par un détachement de la recherche curative, au profit du préventif. Les médecins envisagent à 49 % la prévention comme premier domaine de recherche à développer. Dans cette même logique, les répondants du Baromètre mettent en avant leur préoccupation pour la thématique environnementale (ce sujet est d'intérêt pour 35 % des Français et pour 49 % des médecins). Ainsi, Français comme professionnels de santé s'estiment concernés de manière égale par ces nouveaux enjeux sociétaux, et se sont saisis de l'enquête pour nous le faire savoir. ■

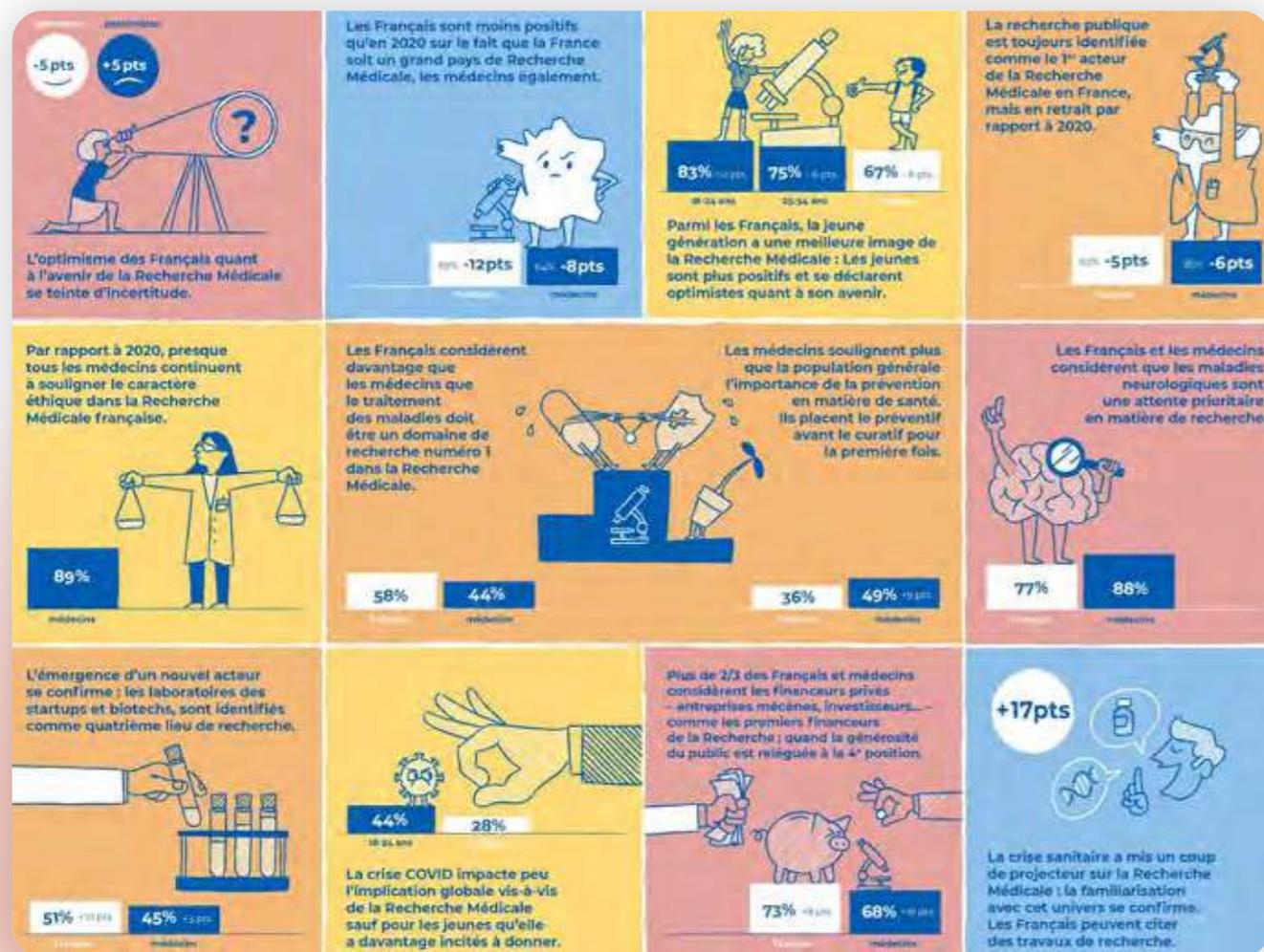
¹ Voir encart méthodologique [page 26]

² Pour plus de précision sur la part des financements de recherche alloués selon les acteurs du privé et du public, nous vous invitons à prendre connaissance de l'État des lieux de la recherche médicale française fait par les Mines Paris.

> Le Baromètre Recherche Médicale en détails

- Des études de sondage ont été réalisées par BVA Santé, en 2020 [auprès de 1002 Français, 300 médecins], puis, en 2022 [auprès de 1000 Français, 204 médecins et 306 pharmaciens hospitaliers, infirmiers et sages-femmes].
- Cette enquête est reconduite tous les deux ans afin de saisir les évolutions des opinions des répondants. La prochaine édition aura lieu en 2024.
- Le Baromètre se complète d'études, dont l'objectif est d'apporter des éléments d'éclairage et d'analyse supplémentaires à la bonne compréhension de l'environnement de la Recherche Médicale.
- En 2020, les Mines Paris Tech ont conduit un état des lieux documenté et détaillé de la structuration des financements de la recherche.
- En 2023, la Fondation de l'Avenir va conduire un état de la littérature de la place du patient dans la Recherche Médicale.
- Cette démarche est en lien avec les études de sondage, qui ont démontré ce désir fort des Français et des professionnels de santé dans l'inclusion du patient dans la recherche.

> Pour en savoir plus



Soutenir et développer la recherche et l'innovation concernant la prévention et la prise en charge des usagers de deux-et-trois-roues-motorisés.



Date de création
25 septembre 2014



6 travaux soutenus autour de plusieurs dispositifs : projets, prix, études, bourses



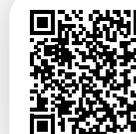
Plus de **90 000 euros** mobilisés auprès des équipes de chercheurs



Motocyclistes : protection par gilet airbag

« En partenariat avec le Centre Européen d'Études de Sécurité et d'Analyse des Risques, l'étude repose sur une recherche bibliographique, complétée par des entretiens afin de construire un état des lieux sur l'efficacité et l'acceptabilité des gilets airbag par les motocyclistes. »

Étude portée par Reakka KRÖGER, chercheuse et chargée d'études, CEESAR (92)



Dossier



Sommaire

Sommaire

Missions sociales

Valorisation de la recherche et de l'innovation

Le projet d'orientations stratégiques 2022/2030 engage la Fondation à dynamiser sa communication, en rendant l'information plus accessible, plus immédiate. C'est aussi une des attentions fortes du label du Don en Confiance qui, à l'occasion de chaque contrôle annuel et du renouvellement de l'engagement triennal en particulier, veille à ce que l'information soit rapidement et facilement disponible pour le donateur.

Un nouveau logo #FONDATION



La 1^{ère} étape est franchie en 2022 : la Fondation de l'Avenir a un nouveau logo. L'histoire avec un grand A continue. Le symbole évolue vers plus de modernité, la lettrine est accentuée, les couleurs sont densifiées, le nom se place sur une seule ligne.

> Pour en savoir plus



Cette démarche s'est inscrite dans le cadre plus large de la refonte de l'identité visuelle de la Fondation et de son site internet www.fondationdelavenir.org, qui a démarré en 2021 et sera achevée au premier semestre 2023.

Quel objectif : rendre plus accessibles et lisibles l'information et la connaissance scientifiques, à partir de l'activité de la Fondation, pour nos donateurs, nos mécènes et, plus largement, tous les publics intéressés à la recherche et au progrès en santé.

33 récompenses remises aux chercheurs #PRIX

Quel format : Ce mode de récompense à des travaux finalisés est l'occasion, plusieurs fois dans l'année, de réunir des chercheurs expérimentés ou débutants, pour une cérémonie médiatisée de remise de prix de recherche. Il marque l'engagement spécifique de la Fondation et de ses partenaires pour une discipline ou une pathologie particulière, ou pour encourager les plus jeunes chercheurs.

Quel objectif : Si les financements en mode projet apportent des fonds d'amorçage, les équipes de recherche ont besoin de gagner en notoriété pour diffuser et poursuivre leurs travaux. Egalement, les rencontres entre les acteurs de la recherche et les financeurs ou bénéficiaires, représentés par les mécènes et donateurs, permettent une meilleure connaissance réciproque.



> Les Prix des Chirurgiens de l'Avenir

Remis aux étudiants les plus prometteurs et réalisés dans le cadre du Master 2 de Sciences Chirurgicales de l'université Paris Est Créteil, en partenariat avec l'Académie Nationale de Chirurgie :

Les 14^{èmes} Prix des Chirurgiens de l'Avenir ont été remis le 20 janvier 2022

- **Prix du parcours 3R (Réparation, Remplacement, Régénération)** à Elise LUPON pour ses travaux sur la Décellularisation/Recellularisation des allogreffes de tissus composites ;
- **Prix du parcours Neurosciences** à Pauline MARIJON pour ses travaux sur la Mise au point d'un modèle souris d'épendymome médullaire muté Nf2 ;
- **Prix du parcours Cancérologie** à Aurélie BUFFETEAU pour ses travaux sur la Caractérisation de l'expression des récepteurs aux œstrogènes ERα et ERβ dans les lésions d'endométriome et la mise en place de nouveaux modèles de culture d'organoïdes de lésions endométriosiques ;
- **Prix spécial du jury** à Thibault PASSERI pour ses travaux sur le ciblage des altérations génomiques dans les Chordomes

> Revivez l'événement de janvier 2022





> Prix des Journées de l'Avenir

[En partenariat avec la Ligue Nationale de Basket – LNB], le prix est remis à un chercheur travaillant sur les pathologies cardiovasculaires.

Historiquement, Jean BAYLE LESPITAU, l'un des fondateurs de la Fondation et de la Ligue de basket, avait créé ce mécénat amical.

En février 2022, il a été remis à Mélanie PAILLARD.

L'infarctus du myocarde est une maladie fréquente et grave. Si d'importants progrès ont été réalisés, trop de patients décèdent ou développent une insuffisance cardiaque en séquelle de l'attaque. Des recherches sont nécessaires pour caractériser la sévérité de l'infarctus et le pronostic du patient.

Le projet a pour objectif, grâce à une collection unique d'échantillons sanguins et de données cliniques de patients après infarctus, à différents temps après l'infarctus, d'identifier de nouveaux marqueurs inflammatoires de l'importance des lésions de l'infarctus et de leur impact sur la fonction contractile du cœur. L'objectif est d'évoluer vers une prise en charge thérapeutique personnalisée efficace.

Face à l'inédit de la crise sanitaire et économique, la Ligue Nationale de Basket a uni ses forces à la Fondation de l'Avenir de mars à juin 2020 et contribué à la solidarité nationale en mettant en place une collecte de fonds à destination des soignants et des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire français.

La remise du chèque de 2 000 € à l'Association SPS, a eu lieu, en présence de Catherine CORNIBERT, directrice générale de l'Association lors du congrès de la Mutualité Française, en septembre 2022.

> Pour en savoir plus



La Dr Mélanie PAILLARD (Chargée de Recherche Inserm), entourée de ses collaborateurs, la Dr Claire CROLA DA SILVA (Ingénieure de Recherche Inserm) et le Dr Thomas BOCHATON (Cardiologue, Hospices Civils de Lyon).

Docteur Mélanie PAILLARD

Chercheuse à l'Hôpital Lyon Sud, le docteur Mélanie PAILLARD mène en collaboration avec le docteur Claire CROLA DA SILVA, ingénieur INSERM, experte de la technologie de cytométrie en flux et avec le docteur Thomas BOCHATON, cardiologue, un projet visant à l'identification de marqueurs sanguins pour un suivi personnalisé après un infarctus du myocarde. La proximité de l'hôpital et des laboratoires de recherche fournit un environnement propice à la croisée des disciplines.



> Prix Avenir Recherche Innovation

> Pour en savoir plus

[En partenariat avec la Mutualité Française], les Prix Avenir Recherche Innovation, dits les PARI, récompense les initiatives de recherche et d'innovation au bénéfice des patients au sein des établissements hospitaliers et médico-sociaux mutualistes, sur tout le territoire. Au cours de cette 2^{ème} édition, 22 établissements mutualistes ont été primés dans 8 régions par la Fondation de l'Avenir et la Mutualité Française.



> Prix CASDEN 2021

Le Prix CASDEN 2021 du Jeune Chercheur a été remis au docteur Jean PORTERIE, chirurgien cardiaque, pour ses recherches autour d'un biomarqueur sanguin du microbiote valvulaire, le mardi 28 juin 2022 à Toulouse.

> Pour en savoir plus



Docteur Jean PORTERIE

« Ce prix couronne le travail d'une équipe multidisciplinaire : l'équipe de chirurgie, l'équipe de radiologie, les équipes INSERM et des prestataires extérieures. C'est aussi une reconnaissance pour le projet. Pour moi, la recherche doit partir de problèmes posés par notre pratique clinique, y répondre et ensuite développer des solutions pour la pratique clinique. »

> Prix E-santé

[En partenariat avec la Fondation Pierre Fabre], le prix E-Santé a été remis à Agna Nanamoye DIALLO

La Fondation Pierre Fabre a organisé son observatoire de la E-santé dans les pays du Sud « Capitaliser sur l'innovation en santé » le 1^{er} juillet 2022. La Fondation de l'Avenir était présente auprès de son partenaire en santé numérique, pour remettre un prix e-santé à Agna Nanamoye DIALLO, Digis@nté Mali, [soutenue pour son évaluation de l'impact médico-économique de Cinz@n \(système d'information hospitalier\)](#) dans la gestion des structures de santé l'utilisant au Mali (22 structures). Partout, la mesure essentielle de l'apport de la E-santé dans la prise en soins du patient dans une santé mondiale.

> Pour en savoir plus



> Prix de l'innovation médicale

[Financé par la Matmut], ce prix remis par Nicolas GOMART, directeur général Matmut, récompense un travail de recherche abouti et innovant, mené par un chercheur et une équipe déjà financée par la Fondation.

Prix remis au Professeur Josselin HOUENOU, médecin psychiatre à l'Hôpital Henri Mondor à Créteil, et chercheur à l'INSERM et NeuroSpin CEA, pour son travail sur l'utilisation de la neuroimagerie (IRM cérébrale) permettant d'étudier l'anatomie et le fonctionnement du cerveau normal ou avec troubles cognitifs.

> Pour en savoir plus



> Prix des donateurs

[Financé par la Mutualité Fonction Publique (MFP)], et remis par Serge BRICHET, président MFP, le lauréat de ce prix est désigné à l'issue d'un vote par les donateurs de la Fondation parmi six projets de grande qualité.

Prix remis au docteur Thibaut QUILLARD, chercheur Inserm en cardiovasculaire dans l'Unité de Recherche de l'Institut du Thorax à Nantes, pour son projet portant sur l'identification des procédés moléculaires et cellulaires contrôlant le vieillissement des vaisseaux sanguins.

> Pour en savoir plus



> Pour en savoir plus



> Prix Jean Bayle Lespitau

[Financé par l'Association française de cautionnement mutuel (AFCM)], ce prix remis par Vincent BOUILLAGUET, président et Christian GUICHETEAU, président d'honneur de l'AFCM, récompense l'une des dix équipes les plus soutenues au cours des dix dernières années par la Fondation de l'Avenir.

Prix remis au Professeur Jean-Luc PUEL, directeur de l'unité de recherche « Surdités, Acouphènes et Thérapies » à l'Institut des Neurosciences de Montpellier, pour son étude portant sur les mécanismes de dégénérescence des cellules sensorielles de l'oreille interne.



> Prix de la Santé Numérique

[Financé par le groupe VYV], ce prix remis par Stéphane JUNIQUE, président du groupe VYV, a pour but de récompenser un projet participatif utilisant les réseaux sociaux, les applications ou les nouvelles technologies.

Prix remis au Professeur Boris HANSEL, médecin endocrinologue-nutritionniste à l'Hôpital Bichat-Claude Bernard à Paris, pour récompenser le lancement de la première communauté numérique interactive permettant de garder le lien et d'acquérir des connaissances pour vivre le plus longtemps possible en bonne santé avec un diabète.

> Pour en savoir plus



Christophe BOURRET, président Matmut



David OLLIVIER-LANNUZEL, président MCdef, Groupe Klesia



Soutenir la recherche et développer les solutions en santé environnementale.



 Date de création
15 décembre 2016

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale est la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnementale



11 travaux soutenus autour de plusieurs dispositifs : projets, programmes, prix, études, bourses

€ Plus de **300 000 euros mobilisés** auprès des équipes de chercheurs

Les défauts de l'email, des marqueurs d'exposition aux perturbateurs endocriniens

« Notre environnement contient de plus en plus de polluants dont les perturbateurs endocriniens suspectés de contribuer à l'augmentation de pathologies connues et à l'apparition de nouvelles pathologies dont les défauts de l'email. L'objet de cette recherche est double : comparer les effets des perturbateurs endocriniens dans les cellules dentaires et tumorales, et la validation des résultats expérimentaux avec la population grâce à un réseau de praticiens présents sur tout le territoire. »

Projet porté par le docteur Sylvie BABAJKO, directrice de recherche, INSERM (75)





Missions sociales

Contribution à la recherche

Une autre façon de connaître les environnements, contraintes et opportunités de la recherche est d'y participer directement. Depuis 2018, la Fondation de l'Avenir développe une part accessoire de son activité comme fondation opératrice, en complément de son activité principale de fondation distributive.

Un fonds dédié, le Fonds Avenir Santé Numérique #FASN

La Fondation de l'Avenir a créé en son sein, le Fonds Avenir Santé Numérique, fonds sans dotation dédié à la promotion de l'innovation en santé numérique et dont elle porte la personnalité morale. Initié en 2015, elle l'a installé le 30 janvier 2018, avec le lancement de la Chaire Avenir Santé Numérique et après l'adhésion à l'institut européen d'innovation en santé (EIT Health).

En créant un fonds dédié au numérique, la Fondation de l'Avenir a la volonté de rassembler une communauté d'acteurs différents, engagés pour explorer ce secteur d'activité en effervescence, soutenir des projets de recherche et des actions innovantes, mutualiser les expériences, échanger et valoriser les avancées en santé numérique.

Alexis PAQUIT, Innovation Manager
EIT Health France

« Le projet *Combating Childhood Obesity* avait pour objectif la validation et le lancement d'une solution digitale de prévention de l'obésité infantile, et de soutien aux patients et leur famille dans son traitement. Son consortium comportait des chercheurs en psychologie, en neurosciences, en obésité infantile, des ingénieurs informatiques, des professionnels de santé et une startup.

Il était donc primordial d'y ajouter la voix de la Fondation de l'Avenir pour guider et conseiller les équipes et la startup dans leur compréhension des systèmes de santé, des processus et des critères de sélection des solutions par les mutuelles, en réalisant des entretiens avec des professionnels de santé européens pertinents et s'assurer que ces critères soient pris en compte. »

2 projets phares menés en 2022 au profit de la prévention

#SANTÉ #ALIMENTATION

> Pour en savoir plus



> Retina Read Risk

Le constat : Le nombre de personnes diabétiques est en augmentation, par conjugaison, entre autres, de l'alimentation moderne et du vieillissement de la population. Leur prise en charge fait face aux difficultés d'une offre de soins généraliste et spécialiste en diminution dans les territoires.

Le consortium projet : Fort du savoir-faire des membres d'une équipe franco-espagnole, le projet *Retina Read Risk* expérimente la mise en place d'un dépistage de la rétinopathie diabétique plus sécurisé pour le patient et moins contraignant pour le corps soignant. En février 2022, la Fondation de l'Avenir ainsi que sept partenaires européens se sont associés pour élaborer une solution numérique de dépistage de la rétinopathie diabétique, finaliser le prototype de l'outil et lancer un test grandeur nature.

Le rôle de la Fondation de l'Avenir au sein du consortium : Elle est impliquée plus directement dans la communication auprès des professionnels, mais également du grand public, des avancées de ses travaux et de leurs retombées.



> Combating Childhood Obesity

Le constat : En Europe, 59 % des adultes et près d'1 enfant sur 3 (29 % des garçons et 27 % des filles) sont en surpoids ou obèses. À titre de comparaison, en 2016, cela concernait 1 enfant sur 4. Le surpoids et l'obésité figurent parmi les principales causes de décès et d'invalidité dans la Région européenne. Selon des estimations récentes, ils seraient à l'origine de plus de 1,2 million de décès par an, ce qui correspond à plus de 13 % de la mortalité globale dans la région (Cf. rapport de l'OMS le 3 mai 2022).

Le consortium projet : Le projet européen est mené en transversalité sur les compétences numériques et santé (*Cross Kick EIT-Health/ EIT-Digital*), par un consortium composé de Levvel-Garage 2020 (porteur du projet), de Degetel, de l'Université de Maastricht, de l'Université de Gand, de l'Université de Grenoble Alpes, d'Healthway. Il a pour ambition d'apporter une solution applicative innovante pour les enfants et leur famille, permettant un changement des habitudes alimentaires.

Le rôle de la Fondation de l'Avenir au sein du consortium : Sur la base des résultats obtenus lors d'une étude clinique, de pertinence, efficacité et acceptabilité, la Fondation a conduit des entretiens auprès d'une cible de financeurs et prescripteurs potentiels de la solution, en y associant par le biais du mécénat : le Groupe IMA, le Groupe Matmut, la MGEN - Groupe Vyv, Solimut - Mutuelle de France.

Premier bilan de la Chaire Avenir Santé #CASN



La Chaire Avenir Santé Numérique, ou CASN, a terminé sa première période de financement (2018 - 2021), autour de trois ambitions :

- Permettre le développement d'approches innovantes pour la conception de nouveaux produits
- Evaluer la performance d'une organisation de soins
- Evaluer l'émergence des modèles de soins intégrés avec le patient devenant acteur-utilisateur.

Le 6^{ème} Atelier Santé Numérique, qui s'est tenu le 20 mai 2022, était dédié à son bilan.

> Pour en savoir plus



Claude SARCIA, président du Fonds Avenir Santé Numérique en 2022, en ouverture de l'atelier, a rappelé l'intérêt des membres du Fonds, interrogés fin 2021, pour le Fonds, ses Ateliers et sa Chaire.

Il a souligné toute l'importance des travaux menés pendant trois ans par la Chaire. Il a chaleureusement remercié tous les participants de la Chaire pour leurs recherches et leur contribution à l'excellence du Fonds Avenir Santé Numérique.

La Chaire s'est construite autour de réflexions complémentaires et progressives sur la Santé Numérique. Les différents intervenants de l'atelier ont pu présenter la qualité et la diversité des tests, de la création en 2018 à la période de confinements en 2020 et 2021. Différents résultats ont été obtenus et valorisés en termes de modèles, de fiabilité de sources de données : recherche en télédermatologie (le numérique pour mieux comprendre, connaître ou évaluer les maladies de peau, les usages sociaux et de variabilité des pratiques), et évaluation de performance de la télémédecine, coordination des parcours de soins en lien avec ces nouvelles technologies et par comparaison aux parcours sans numérique. Ces avancées reposent sur son approche pluridisciplinaire et sa capacité d'adaptation, face à la pandémie et à l'accélération du recours à la télémédecine.

Le renouvellement de la Chaire avait été validé par le directoire le 6 septembre 2021 et conduit en cette année 2022 à l'élaboration d'un nouveau programme pour la période 2023-2026, ayant pour ambition d'y travailler les protections des vulnérabilités, avec l'usager au cœur d'approches en prévention.

Nous tenons ici à rendre hommage à Claude SARCIA, décédé en février 2023. Nous gardons vivement en mémoire son implication experte et son regard bienveillant pour la Fondation de l'Avenir.



> Merci à nos partenaires



> Congrès Mutualité Française #CONGRÈS

Le 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française s'est tenu du 7 au 9 septembre 2022, à Marseille, sous le signe des territoires d'engagements pour l'entraide et les solidarités. Cette instance statutaire destinée à fixer les orientations stratégiques du mouvement mutualiste est un temps fort en matière de santé et de protection sociale en France avec les interventions de personnes politiques et d'experts.

La présence de la Fondation de l'Avenir était marquée par la tenue d'un stand, où nos sept Fondations abritées étaient représentées, et l'animation d'une agora ayant pour thème " *Conjuguer l'intuition du chercheur au soin du patient : quelles étapes, quels acteurs, quels résultats ?* ", avec Nicolas BRUDER, professeur, chef de service anesthésie-réanimation, CHU de la Timone, AP-HM, membre du bureau du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, avec Sébastien PESENTI, professeur, chirurgien infantile chercheur, président du conseil scientifique de la SoFOP, Hôpital de la Timone, AP-HM et Yassine ENNOMANY, infirmier chercheur, coordinateur national de Banlieues santé.



> Pour en savoir plus



> Fonds Avenir MASFIP

La MASFIP (Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques) et la Fondation de l'Avenir sont engagées à travers le Fonds Avenir MASFIP dans le champ d'activité de l'oncogénétique, tant au niveau de la recherche médicale qu'au niveau des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement, en privilégiant notamment les cancers féminins. Ce partenariat, né en 2014, a été renouvelé en septembre 2022.

Le Fonds Avenir MASFIP promeut le développement de projets par des jeunes chercheurs, en apportant son soutien à des bourses de recherche en oncogénétique :

- Le Fonds a pour la première fois financé une bourse de Master 2 en génétique médicale auprès de la lauréate 2021, Clémence ALDEBERT, interne à l'hôpital Necker-Enfants malades, à Paris, qui a ainsi pu réaliser en 2022 un stage de neuf mois dans le laboratoire de recherche du docteur William CARROLL au NYU à New-York, aux États-Unis, sur un projet d'étude du génome tumoral des cellules leucémiques.
- En 2022, le Fonds AVENIR MASFIP apporte son soutien à Anaïs LE VEN, conseillère en génétique, pour sa thèse de sciences à l'Institut Curie, Paris, portant sur les facteurs de prédisposition au mélanome uvéal familial.



> Pour en savoir plus



FONDATION
Solimut
Mutuelle
de France
sous égide de la Fondation de l'Avenir

Favoriser la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour toutes et tous, et la continuité des soins.



Date de création
21 décembre 2017



20 travaux soutenus

€ **1 million d'euros** d'engagement financier



Les parcours de soins oncologiques chez les personnes âgées dépendantes

« Le programme Oncopad a pour objectif de diffuser des supports d'information et de formation auprès des personnels paramédicaux pratiquant en EHPAD afin de démystifier les différentes situations cliniques oncologiques, et ainsi, améliorer la prise en charge des personnes et leur qualité de vie à chaque étape de la maladie. »

Programme porté par l'équipe du Cancéropôle CLARA (69)





Ressources de la Fondation de l'Avenir



> Coalition 'One Europe for Global Health'

L'initiative OEGH est née fin 2021 sous le nom « Europe de la Santé » sous l'impulsion de Benoît MIRIBEL, membre du Conseil Economique Social et Environnemental en tant que président du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), structure à laquelle la Fondation de l'Avenir a adhéré depuis 2017. Elle a été imaginée pour tirer des enseignements de la crise sanitaire liée au Covid-19 en rassemblant les acteurs européens d'intérêt général.

La coalition permet aux acteurs de la société civile professionnelle européenne (des associations, des universités, des fondations etc.) de porter ensemble leurs recommandations auprès des autorités nationales, européennes et internationales, comme lors de deux événements officiels durant le World Health Summit à Berlin en octobre 2022. La Fondation de l'Avenir a rejoint la coalition en février 2022, pour prendre un engagement envers les générations futures d'Europe et d'ailleurs en termes de santé, penser et agir dans un esprit d'équité et de solidarité, et œuvrer collectivement et concrètement à une gouvernance européenne plus efficace en matière de santé.

L'année a été marquée par des étapes fondatrices, en affinant les recommandations de la Déclaration pour une Europe de la Santé (remises le 10 février 2022 sous la présidence française de l'UE et actualisées sous la présidence tchèque le 30 novembre 2022), sur la place de la jeune génération, le concept « une seule santé », l'impact sanitaire des questions liées au changement climatique, et le renforcement de la gouvernance et du financement.

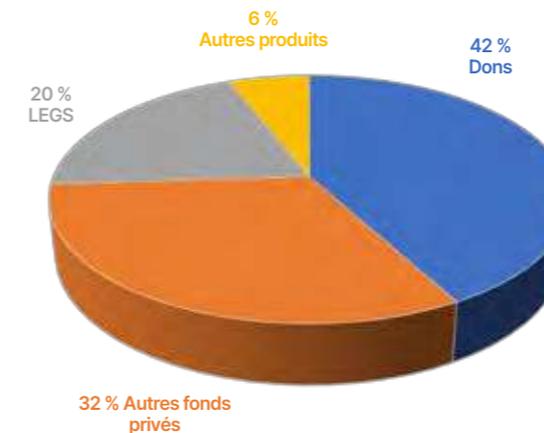
> Pour en savoir plus



Ressources numériques

>>> Les ressources sont issues de la générosité du public, de nos partenaires et d'autres produits. Au titre de 2022, la Fondation de l'Avenir a perçu 6,4 M€.

Origine des ressources



La générosité publique représente 62 % des ressources de la Fondation. Cela traduit la fidélité et l'engagement des donateurs. Le don moyen a augmenté de 33,23 € à 40,88 €, soit +21,94 %. Cela concrétise également l'investissement des partenaires, membres de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement de la Mutualité. Comme prolongement de leur action, dans un partage de valeurs, ses mécènes relaient auprès de leurs adhérents les campagnes d'appel à dons (soit en mécénat de compétences, soit par messages directs), dans le plus strict respect des obligations légales liées à la protection des données personnelles.

>>> Ces éléments sont représentés dans le rapport financier (compte de résultat par origine et par destination, au verso).

Les partenaires de la Fondation peuvent l'accompagner dans la réalisation de ses missions sociales d'utilité publique, par différentes manières, en bénéficiant d'une défiscalisation partielle de leur soutien :

• Par un apport en numéraire :

- Auprès de la Fondation de l'Avenir, permettant la réalisation de projet de recherche
- Via le fonds commun de placement « Avenir Partage ISR », permettant à ses souscripteurs de rétrocéder annuellement 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation.

• Par un apport en nature : après signature d'une convention, le partenaire met à disposition de la Fondation de l'Avenir un bien, une prestation ou des compétences. Cet accompagnement partenarial s'est fortement développé depuis l'entrée en vigueur du Règlement Général de Protection des Données (2018).

Comme les années précédentes, la Fondation de l'Avenir n'a perçu aucune subvention publique. >>>

»» Ressources bénévoles

>>> Pour la 1^{ère} fois, la Fondation de l'Avenir a décidé de valoriser le bénévolat dont elle bénéficie, soit au titre des instances, soit au titre des expertises scientifiques.

Le bénévolat représente 41 600 € :

• Pour les membres des instances de la Fondation de l'Avenir, cela inclut le conseil de surveillance, le comité de contrôle interne, le directoire, le conseil scientifique, le comité financier, les missions du trésorier et de la secrétaire générale. Pour les

membres des instances, l'heure est valorisée à 70 € selon les limites de plafond de la sécurité sociale pour un temps total de 480 heures réalisées par 38 bénévoles, cela constitue un montant de 33 600 € ;

• Concernant le temps dédié par les chercheurs aux expertises des projets scientifiques dans le cadre de l'Appel à Projets Recherche Médicale, ont été réalisées 160 expertises d'une heure chacune par 89 bénévoles, avec un taux horaire de 50 €. Leur contribution est évaluée à 8 000 €. ■



Alain BURQ
Contrôleur pour le Don en Confiance



> Label du **Don en Confiance**

La Fondation est membre du comité de la charte du don en confiance depuis 1998. Cet organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public procède à une vérification annuelle des pratiques mises en œuvre de l'utilisation des fonds issus des dons et legs.

Fin 2022, le Don en Confiance a renouvelé l'agrément triennal de la Fondation de l'Avenir, pour la 8^{ème} fois. Il s'agissait de la dernière année de contrôle par Alain BURQ, la charte obligeant à une rotation des missions tous les 6 ans.



> Pour en savoir plus



Focus



Fondations abritées par la Fondation de l'Avenir

Fin 2022, la Fondation de l'Avenir abrite 7 Fondations, dont les missions sociales s'inscrivent dans son périmètre et en complémentarité de ses actions.



> Fondation **Matmut Paul Bennetot**

Fondation Présidée par Christophe BOURRET, a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie, post-traumatologie et la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Depuis 2021, son objet social a été étendu aux maladies chroniques. La Fondation est dotée d'un comité scientifique, présidé par Martine GAYRAUD, médecin interniste, IMM, Paris.

La Fondation Matmut Paul Bennetot inscrit son action dans la durée.

La Fondation Matmut Paul Bennetot a lancé son 15^{ème} appel à projets « Traumatologie et dépendances », en y ajoutant de manière plus explicite les maladies chroniques, tel que souhaité avec l'intégration de la Mutuelle Ociane Matmut comme membre fondateur.

La Fondation a complété les champs d'expertise au sein de son comité scientifique en nommant Willy ALLEGRE, ingénieur spécialisé dans les assistances technologiques du Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape, à compter du 14 mars 2022.

> Pour en savoir plus - [Voir page 5](#)



Fondations **Abritées**





> Fondation Sandrine Castellotti

Présidée par Danielle CASTELLOTTI, la Fondation a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles des conduites alimentaires.

Journée mondiale de la Santé Mentale, 10 octobre 2022 : « TCA et TSA : des troubles associés sous évalués »

Ce colloque a été organisé par la Fondation Sandrine Castellotti et la FFAB (fédération française anorexie boulimie), en partenariat avec la Fondation de l'Avenir, la Maison des Familles et de la parentalité de Saint-Maur-des-Fossés. Si la comorbidité TCA-TSA est bien connue et évaluée dans les pays anglo-saxons, en France, elle n'en est qu'à l'état de balbutiements. Or, elle serait existante dans au moins 10 % des cas d'anorexie mentale, et peut-être plus de 20 à 30 % des cas d'anorexie mentale précoce. Cette association non évaluée entraîne des malentendus dans les causes psychologiques du TCA d'où un contre-sens dans les soins pouvant conduire à des psycho-traumatismes. Ce qui peut être la cause d'une perte de chances de rétablissement pour les patients.

> Pour en savoir plus
[Voir page 9](#)



> Fondation Ecouter Voir

Présidée par Pierre-Jean GRACIA, elle a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans les domaines de la vision et de l'audition. Elle est dotée d'un comité scientifique présidé par Yves MATILLON, professeur de santé publique, Université Lyon 1.

En faveur d'un meilleur accès à la santé auditive, la Fondation Ecouter Voir a remis son 2^{ème} Grand Prix Audition.

Le Grand Prix est un concours qui s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des 9 écoles d'audioprothèse françaises. L'objectif du grand prix est de mettre en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients. Il entend attirer l'attention des étudiants sur l'évolution des pratiques de leur futur métier. Le Grand Prix 2022 avait pour thématique : « *Le suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100 % santé* ».

> Pour en savoir plus
[Voir page 15](#)



> Pour en savoir plus
[Voir page 20](#)



> Fondation MUTAC

Présidée par Nicole BIGAS, elle a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées, en s'appuyant sur le lien intergénérationnel et en développant des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement des personnes âgées.

Baromètre Idées Reçues sur les personnes âgées

Premier Baromètre des Idées Reçues sur les personnes Agées (BIRA) en 2022, ce baromètre vise à dresser un bilan des idées reçues sur les personnes âgées. Cet outil met en lumière les perceptions des Français sur les personnes âgées, l'objectif : changer notre regard sur les aînés, briser les idées reçues et concrétiser dans de multiples formats et occasions les liens intergénérationnels et le rôle social des aînés.



> Fondation Mutuelle des Motards

Présidée par Alain BORIE, la Fondation a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques, aux plans clinique, médico-économique et sociétal, spécifiques à la pathologie des deux et trois roues motorisés.

Participation au Colloque COSMOS & Remise des Prix Chercher notre Route 2019 & 2020.

La remise des Prix a eu lieu lors du Colloque COSMOS (COonnaissances Scientifiques pour les MOtocyteS), en octobre 2022, organisé par l'Université Gustave Eiffel, avec laquelle la Fondation a déjà travaillé. Cet espace de visibilité a permis à la Fondation Mutuelle des Motards de présenter ses axes de travail et ses dispositifs de soutien à la communauté de chercheurs s'intéressant aux deux-roues motorisés.

> Pour en savoir plus
[Voir page 27](#)





> Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Présidée par Martin RIEUSSEC-FOURNIER, elle a vocation à soutenir la recherche en santé environnement, à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé et à diffuser à tout le personnel scientifique, médical, paramédical et social.

5 ans de la Fondation Santé Environnement

Le 22 novembre se sont tenus les 5 ans de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale. Cet évènement a été l'occasion de réunir représentants du membre fondateur, chercheurs soutenus, représentants de la Fondation de l'Avenir et de souligner l'importance de comprendre la santé environnementale face aux enjeux, notamment sanitaires, de la société. Enjeux de santé chers aux valeurs mutualistes.

> Pour en savoir plus
[Voir page 35](#)



> Fondation Solimut Mutuelle de France

Présidée par Colette ELLENA, la Fondation a pour objectif d'agir dans le cadre des réductions des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et à la continuité des soins.

Continuité des soins pour les exilés ukrainiens en région lyonnaise, bourse en partenariat avec la Fondation Croix-Rouge française

Une convention de partenariat a été mise en place entre la Fondation Croix-Rouge Française et la Fondation Solimut Mutuelle de France considérant leurs convictions communes quant au rôle fondamental de la recherche dans la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables. Le projet de recherche, soutenu dans le cadre d'une bourse, vise en particulier à comprendre dans quelle mesure les problématiques de santé des exilés ukrainiens se distinguent, à leur arrivée en France, de celles des migrants issus d'autres zones en crise (Syriens, Afghans, Erythréens, etc.).

> Pour en savoir plus
[Voir page 41](#)



Fondation de l'Avenir

Rapport annuel 2022



Focus 2022
Projets APRM
Publications chercheurs

Rapport financier

- Règles et méthodes comptables
- Bilan 2022
- Compte de résultat par origine et destination



Rapport financier

51 / Rapport financier

55 / Activités

56 / Annexes

Liste des projets lauréats de l'APRM 2022

62 / Annexes

Liste des publications des chercheurs en 2022

66 / Rapport

Rapport du Commissaire aux comptes

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 26 085 K€, comparé à 23 297 K€ en 2021.

Il témoigne de fonds propres et trésorerie solides et significatifs, issus de l'histoire et augmentés de biens reçus en legs, enregistrés selon le nouveau règlement comptable.

Cette situation robuste, ainsi que la fidélité, encore cette année, des donateurs et mécènes de la Fondation, a permis pour l'activité réalisée en propre de continuer d'accompagner des équipes de recherche partout en France, dans le temps long, de se permettre un résultat déficitaire 2022 à hauteur de -267 K€ (vs +398 K€ en 2021) et de commencer à construire de nouveaux partenariats, dont certains se concrétiseront en 2023.

Les sept Fondations abritées ont connu une situation plutôt stable en 2022, et s'inscrivent également dans une dynamique de projets qui viendra diminuer les réserves et fonds dédiés dans les prochaines années.

Cette gestion prudente et la recherche perpétuelle de fonds sont essentielles pour maintenir voire augmenter les ressources de la Fondation de l'Avenir et ses Fondations abritées, car les besoins en missions sociales s'accroissent, année après année.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

>>> Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fonds avec dotation, à savoir :

- La Fondation Sandrine Castellotti,
- La Fondation Matmut Paul Bennetot,
- La Fondation Ecouter Voir,
- La Fondation MUTAC,
- La Fondation Mutuelle des Motards,
- La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale
- La Fondation Solimut Mutuelle de France.

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Sur l'exercice 2022, il est à noter :

- aucune dérogation aux principes comptables
- aucun événement postérieur à la clôture
- aucun changement de méthodes comptables.

BILAN 2022

| ACTIF | EXERCICE | | PASSIF | EXERCICE | |
|--|-------------------|-------------------|---|-------------------|-------------------|
| | N | N-1 | | N | N-1 |
| ACTIF (net) | | | PASSIF | | |
| I - ACTIF IMMOBILISE | 11 322 157 | 1 320 000 | I - FONDS PROPRES | 11 248 751 | 11 596 606 |
| Immobilisations incorporelles | 103 512 | 48 919 | Dont: | | |
| Immobilisations corporelles | 1 965 187 | 221 387 | . Fonds propres avec et sans droit de reprise | 5 522 121 | 5 562 303 |
| dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | . Réserves | 5 751 709 | 5 593 352 |
| Immobilisations financières | 9 253 458 | 1 049 694 | . Report à nouveau | 242 777 | 42 777 |
| | | | . Excédent ou déficit | -267 856 | 398 175 |
| | | | | | |
| II - ACTIF CIRCULANT | 14 763 249 | 21 977 124 | II - FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES | 13 994 337 | 10 729 361 |
| dont valeurs mobilières de placement | 3 659 867 | 11 862 514 | | | |
| dont disponibilités | 9 932 531 | 9 312 615 | | | |
| | | | | | |
| III - AUTRES | 0 | 0 | III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 59 614 | 57 244 |
| | | | | | |
| | | | IV - DETTES | 782 705 | 913 913 |
| | | | | | |
| | | | V - AUTRES | 0 | 0 |
| | | | | | |
| TOTAL GENERAL | 26 085 406 | 23 297 123 | TOTAL GENERAL | 26 085 406 | 23 297 123 |

>>> À l'actif

L'actif immobilisé s'élève à 11 322 K€ (montant net).

La hausse des immobilisations incorporelles correspond à la nouvelle identité visuelle de la Fondation et au site internet en cours de refonte.

Les immobilisations corporelles ont enregistré des biens reçus en legs et comprennent l'achat de matériels (médicaux, de bureaux et logiciels mis à dispositions des équipes de recherche ou utilisés pour le fonctionnement de la Fondation). La forte hausse des immobilisations financières est due à un reclassement comptable du portefeuille d'obligations d'un montant de 8 203 K€ détenu jusqu'au terme (en 2021, dans l'actif circulant).

Ces immobilisations permettent à la Fondation de garantir ses engagements ambitieux et d'assurer sa pérennité.

• La trésorerie de la Fondation de l'Avenir s'élève à 13 592 K€ en 2022.

Ce montant est constitué de valeurs mobilières de placement, pour faire face aux impacts conjoncturels, et de disponibilités, donnant des moyens de développement à très court terme à la Fondation de l'Avenir.

Les autres éléments de l'actif circulant pour 617 K€ sont essentiellement des créances liées aux legs.

>>> Au passif

Les fonds associatifs de la personne morale s'élèvent à 11 249 K€, répartis entre la Fondation de l'Avenir sur son activité propre à hauteur de 10 738 K€, et de 511 K€ au titre des Fondations abritées.

Les fonds dédiés affectés pour 13 994 K€ augmentent lors de l'engagement auprès du chercheur et diminuent au fil de l'avancée des travaux. La pandémie a conduit à l'allongement de 12 à parfois 30 mois des travaux, ce qui augmente le poste.

>>> Les réserves

La Fondation de l'Avenir et ses Fondations abritées disposent de réserves pour se garantir des aléas et porter leurs orientations stratégiques.

Les exercices antérieurs ont conduit à leur augmentation, en phase de refonte stratégique et de modifications dans l'environnement de recherche liées notamment à la situation pandémique.

Hormis l'enregistrement de ressources imprévues, la politique de réserves engagée début 2022 vise à une réduction d'au moins 10 % sur les prochains exercices (horizon 1 à 3 ans), par le lancement progressif de nouveaux dispositifs d'engorgement. Il s'agira par exemple de recherches et formations en santé mentale, en soins primaires, en nouvelles techniques et médecine interventionnelle.

La Fondation de l'Avenir conservera les dotations non consommables et des réserves à titre prudent, selon les pratiques du secteur (garantie de 9 à 12 mois d'activité).

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le Compte de résultat par origine et destination (CROD) au 31 décembre 2022 est présenté conformément au règlement comptable ANC 2018-06. Il intègre les comptes de la Fondation de l'Avenir-activité propre et des Fondations abritées. La colonne total des produits par destination du CROD (Compte de résultat par origine et destination) correspond au total

des produits du compte de résultat ; le total des charges par origine du CROD au total des charges du compte de résultat. Les produits dans la colonne « dont Générosité du public » sont issus de la générosité publique, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

| PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION | EXERCICE 2022 | | EXERCICE 2021 | |
|--|------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | Total | Dont générosité du public | Total | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 3 933 298 | 3 933 298 | 4 342 614 | 4 342 614 |
| dont dons, legs, mécénat | | | | |
| 2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 2 461 688 | | 2 516 890 | |
| dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises | | | | |
| 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | | | | |
| 4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS | 44 952 | 44 952 | 6 560 | 6 560 |
| 5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS | 2 701 944 | 1 357 298 | 3 015 356 | 1 921 955 |
| TOTAL | 9 141 883 | 5 335 549 | 9 881 419 | 6 271 128 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - MISSIONS SOCIALES | 3 440 533 | 2 161 896 | 3 929 707 | 2 928 848 |
| 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 1 071 773 | 586 910 | 1 190 119 | 689 824 |
| 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 1 157 323 | 608 253 | 1 071 638 | 714 909 |
| 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS | 101 951 | | 41 105 | |
| 5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES | | | | |
| 6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE | 3 638 159 | 1 978 490 | 3 250 675 | 1 937 548 |
| TOTAL | 9 409 739 | 5 335 549 | 9 483 244 | 6 271 128 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | -267 857 | | 398 175 | |

Activités

EMPLOIS 2022

- **LES MISSIONS SOCIALES** : représentent **3 441 K€**, dont 81% en financement des travaux de recherche, 16% en valorisation des chercheurs et 3% en contribution à la recherche.

- **LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS** : **1 072 K€**, en baisse, s'articulent autour de deux postes :

- les frais d'appel à la générosité publique (financés par les donateurs) pour identifier de nouveaux donateurs et rendre compte de nos actions
- les frais de recherche de fonds privés (financés par les entreprises mécènes) pour adapter nos accompagnements et gérer les conventions de mécénat

- **LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT (1 157 K€)** :

couvrent les frais généraux (personnel dédié, prestataires, loyers, entretien, système d'informations et charges variables, tels que les frais de missions)

RESSOURCES 2022

- **LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC** sont constituées de dons et de legs (respectivement 2 673 K€ et 1 260 K€).

- **LES AUTRES FONDS PRIVÉS ET LES AUTRES PRODUITS** : **2 462 K€**

- 2 077 K€ du mécénat dont les revenus du Fonds Avenir Partage ISR souscrit par les institutionnels de l'économie sociale, notamment les mutuelles, et les particuliers ;
- 385 K€ des autres produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels (36 K€).

Annexes



Liste des projets lauréats de l'APRM 2022

| Porteur du projet | Profession | Titre du projet | | Lieu de recherche | VILLE |
|--------------------------------|------------|--|--|--|-----------|
| Madame Isabelle AUQUIT-AUCKBUR | Chirurgien | Comparaison du manchonnage par colle biologique versus manchonnage veineux dans la prévention du névrome dans les suites d'une réparation de section du nerf sciatique sur le rat | | CHU Rouen Normandie, Hopital Charles Nicolle | ROUEN |
| Madame Nassiba BEGHADI | Chirurgien | Les marqueurs de l'ischémie-reperfusion : un outil simple d'évaluation des greffons hépatiques au cours de la transplantation hépatique. | | CHU Paul Brousse, Centre Hépatobiliaire | VILLEJUIF |
| Monsieur Youssef BENNIS | Pharmacien | Intérêt du blocage pharmacologique de l'axe IL-8/CXCR2 dans les calcifications cardiovasculaires | | Université de Picardie Jules Verne | AMIENS |
| Monsieur Benjamin BERNUZ | Médecin | Effet de l'Exercice de type interval-training à haute intensité sur le facteur pronostique de Variabilité du Rythme Cardiaque en post-AVC précoce. | | Hôpital Léon Bérard | HYERES |
| Monsieur Thierry BIENVENU | Pharmacien | Identification d'une signature de l'ADN libre circulant comme marqueur génétique et épigénétique de rémission des patients atteints d'anorexie mentale | | Hôpital Cochin | PARIS |
| Monsieur Marc BLONDEL | Chercheur | Etude du rôle de G-quadruplex d'ARN dans l'épissage alternatif du gène anti-apoptotique BCL-x et exploitation comme cible thérapeutique pour lutter contre les résistances aux chimiothérapies anticancéreuses | | Unité mixte Inserm/UBO/EFS UMR1078 | BREST |
| Monsieur Jean David BOUAZIZ | Médecin | Reprogrammation du système immunitaire: stratégie thérapeutique alternative pour l'Epidermolyse Bulleuse Dystrophique | | Hopital Saint Louis/Inserm/Universite de Paris | PARIS |
| Madame Marie-Christine BOUTON | Chercheur | Rôle de la PN-1 dans L'AVC ischémique et hémorragique | | INSERM U1148-LVTS | PARIS |
| Monsieur Eric BUI | Médecin | Thérapie Accélérée du Trouble de Deuil Prolongé : Étude Pilote | | CHU de Caen Normandie | CAEN |
| Monsieur Simon BUTET | Médecin | Neurofeedback pour la récupération de la motricité du membre supérieur à la phase précoce post-AVC, une étude contrôlée randomisée. | | CHU Pontchaillou | RENNES |

| Porteur du projet | Profession | Titre du projet | | Lieu de recherche | VILLE |
|----------------------------|-------------|---|--|--|--------------------|
| Madame Fanny CHALMIN | Chercheur | Etude de la déplétion anti-CD4 dans la résistance aux thérapies anti-PD1 | | Centre Georges-François Leclerc | DIJON |
| Monsieur Paul CLOTTE | Médecin | Évaluation de l'impact du microbiote intestinal et de ses métabolites sur le pronostic après un AVC ischémique | | Hôpital Pierre Wertheimer | BRON |
| Madame Hélène COLLINOT | Chirurgien | Modèle Murin Pré éclampsique STOX1B - Genèse et caractérisation d'un modèle murin de pré-éclampsie par transgénèse additive STOX1b | | Cochin - maternité Port Royal | PARIS |
| Madame Caroline DESMETZ | Chercheur | Mécanismes impliqués dans la prévention de la fibrose cardiaque par un régime alimentaire appauvri en sel au cours du syndrome métabolique | | Université de Montpellier | MONTPELLIER |
| Monsieur Clément DONDE | Médecin | Bases cérébrales des déficits d'estimation du coût d'effort dans les symptômes négatifs de schizophrénie | | CHU Grenoble Alpes | LA TRONCHE |
| Monsieur David DRUMMOND | Médecin | FRENCH CARE – Vers une prise en charge numérique de l'asthme pédiatrique : une étude pilote pour lancer l'initiative française. | | Hopital Necker | PARIS |
| Monsieur Mikhaïl DZIADZKO | Médecin | Impact d'une intervention éducative préopératoire sur la qualité de la gestion de l'analgésie postopératoire en chirurgie ambulatoire. PELOPS - Preoperative Education for Less Outpatient Pain after Surgery | | Hopital de la Croix Rousse | LYON |
| Madame Diane EVRARD | Chirurgien | iMonitORL Microenvironnement du carcinome épidermoïde des voies aérodigestives supérieures : identification de marqueurs individuels histologiques et sanguins au cours de la maladie et corrélation à la réponse aux immunothérapies | | Hôpital Paris Saint Joseph | PARIS |
| Monsieur Jean-Philippe FOY | Chirurgien | Approche "radiobiologique" pour l'identification des carcinomes épidermoïdes des voies aéro-digestives supérieures, caractérisées par une activation du microenvironnement immunitaire et une meilleure réponse à l'immunothérapie | | Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière | PARIS |
| Madame Marion FUSELLIER | Vétérinaire | Preuve de concept chez l'animal d'un traitement de la dégénérescence du disque intervertébral par miARN. | | INSERM UMRS 1229 - RMeS lab | NANTES |
| Madame Benedicte GABORIT | Médecin | FIRST epicardial Fat Immunity extRa cellular vesicleS HearT | | Centre de recherche cardiovasculaire et nutrition Aix-Marseille Université | MARSEILLE |
| Monsieur Said GHOSTINE | Médecin | Apport de l'IRM cardiaque dans le diagnostic précoce des myocardites induites par l'immunothérapie. | | Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph | PARIS |
| Madame Sophia HOUARI | Chercheur | Analyse clinique, optique, physico-chimique et nanostructurale des hypominéralisations de l'émail humain. | | Centre de Recherche des Cordeliers, Université Paris Cité | PARIS |
| Madame Elise JACQUIN | Chercheur | Activation de l'autophagie par STING : quel impact sur l'immunité antitumorale ? | | Faculté de Pharmacie, Université Paris-Saclay | CHÂTENAY-MALABRY |
| Madame Claire JOUBERT | Médecin | Rétaba@blissement, modélisation d'une approche tabac en coconstruction avec usagers, professionnels et aidants | | Etablissement de Santé Mentale - MGEN | LILLE |
| Monsieur François KAZOUR | Médecin | Traitement des Idées Suicidaires aux urgences par adjonction de Protoxyde d'Azote : Essai pilote prospectif randomisé (PROTORISC) | | CHRU de Tours | CHAMBRAY-LES-TOURS |
| Monsieur Cyril LAFON | Chercheur | Cavitation ultrasonore et immunothérapie pour la prise en charge du cancer du sein | | INSERM U1032 | LYON |
| Monsieur David LAURIN | Chercheur | Machine microfluidique pour le lavage des globules rouges, un prototype pour une solution au chevet du patient | | Etablissement Français du Sang (EFS) | LA TRONCHE |
| Madame Sophie LELIEVRE | Chercheur | Tumeurs-sur-puce pour la médecine personnalisée du cancer du sein | | Institut de Cancérologie de l'Ouest | ANGERS |
| Madame Morgane LINARD | Médecin | Rôle des infections VIRales dans la survenue des ALPHA-synucléinopathies ? | | INSERM U1219, Université de Bordeaux | BORDEAUX |
| Monsieur Pierre-Eric LUTZ | Chercheur | Epigénétique et addiction aux opioïdes | | CNRS - Institut Neurosciences Cellulaires et Intégratives UPR 3212 | STRASBOURG |

| Porteur du projet | Profession | Titre du projet | | Lieu de recherche | VILLE |
|----------------------------|------------|---|--|--|---------------------|
| Monsieur Gaetan LUTZWEILER | Chercheur | Promotion d'une activité Anti-inflammatoire pour le Traitement des plaies Chroniques par des Hydrogels (PATCH) | | Université de Rouen Normandie | MONT-SAINT-AIGNAN |
| Madame Julie MATHIEU | Médecin | Caractérisation des profils de mentalisation chez des adolescents présentant des troubles du comportement | | CHRU Jean Minjoz | BESANCON |
| Monsieur Mathieu MEUNIER | Médecin | Monitoring in vivo des CAR-T cells | | CHU Grenoble Alpes | LA TRONCHE |
| Madame Mariana MIRABEL | Médecin | La troponine comme méthode de détection des événements cardio-vasculaires majeurs sous immunothérapie anticancéreuse. | | Institut Mutualiste Montsouris | PARIS |
| Madame Stéphanie NOUGARET | Médecin | Radiomique IRM et phénotypage moléculaire du cancer de l'ovaire | | Institut du Cancer de Montpellier | MONTPELLIER |
| Monsieur Guillaume ODRI | Chirurgien | Rôle des neutrophiles dans le développement tumoral local et métastatique de l'ostéosarcome | | Hôpital Lariboisière | PARIS |
| Monsieur Mathieu PIOCHE | Médecin | Evaluation d'une application collaborative (CONECCTapp) pour caractériser les lésions colorectales | | Hopital Edouard Herriot | LYON |
| Madame Johanne POISSON | Médecin | Rôle du foie dans la tolérance aux traitements systémiques du cancer chez les patients âgés | | INSERM U1149 | PARIS |
| Monsieur François PUISIEUX | Médecin | Suivi des sujets âgés chuteurs recrutés au sein des filières gériatriques de plusieurs hôpitaux français | | Hôpital Gériatrique les Bateliers - CHU de Lille | LILLE |
| Madame Mathilde RENAUD | Médecin | Étude de la N-Homocystéinilation de la Huntingtine dans la Maladie de Huntington | | INSERM U1256 | VANDEUVRE LES NANCY |

Annexes



Liste des publications des chercheurs en 2022

| Soutien | Porteur du projet | Etablissement | VILLE | Spécialités | Titre et date de publication | Revue |
|---------|--------------------------------|---|----------|-------------------|---|---|
| 2020 | Madame Anne BRIANCON-MARJOLLET | Université Grenoble Alpes | GRENOBLE | Physiologie | Inhibition of vascular endothelial cadherin cleavage prevents elastic fiber alterations and atherosclerosis induced by intermittent hypoxia in mouse aorta. 2022 Jun 24 | International Journal of Molecular Sciences |
| 2020 | Madame Anne BRIANCON-MARJOLLET | Université Grenoble Alpes | GRENOBLE | Physiologie | Cardiac consequences of intermittent hypoxia: a matter of dose? A systematic review and meta-analysis in rodents. 2022. | European Respiratory Review |
| 2020 | Monsieur Julien CALDERARO | CHU Henri Mondor | CRÉTEIL | Cancer | Artificial intelligence predicts immune and inflammatory gene signatures directly from hepatocellular carcinoma histology. 17 January 2022 | Journal of Hepatology |
| 2018 | Madame Céline COLNOT | Inserm UMR1163, Institut Imagine | PARIS | Ostéo-articulaire | Skeletal Stem/Progenitor Cells in Periosteum and Skeletal Muscle Share a Common Molecular Response to Bone Injury. 2022 Aug | J Bone Miner Res |
| 2020 | Monsieur Nicolas COQUERY | INRAE - CHU de Rennes | RENNES | Addictions | Interactions between emotions and eating behaviors: Main issues, neuroimaging contributions, and innovative preventive or corrective strategies. 2022 Aug | Rev Endocr Metab Disord. |
| 2020 | Monsieur Nicolas COQUERY | INRAE - CHU de Rennes | RENNES | Addictions | Subjective feeling of control during fNIRSbased neurofeedback targeting the DL-PFC is related to effective neural activation. 2022 | Scientific reports |
| 2020 | Monsieur Nicolas COQUERY | INRAE - CHU de Rennes | RENNES | Addictions | Emotional overeating soared in female students during the COVID-19 University closure: A cross-sectional study in France. 2022 | Public Health Nutrition |
| 2018 | Monsieur Alejandra DARUICH | Centre de Recherche des Cordeliers, Sorbonne Université | PARIS | Urologie | Comparative Analysis of Urso- and Tauroursodeoxycholic Acid Neuroprotective Effects on Retinal Degeneration Models. 2022 Mars 15 | Pharmaceutical |
| 2019 | Monsieur Arnaud DEL BELLO | CHU Toulouse | TOULOUSE | Néphrologie | The CD226/TIGIT axis is involved in T cell hypo-responsiveness appearance in long-term kidney transplant recipients. 2022 Jul 12 | Scientific reports |
| 2017 | Madame Muriele DESBORDES | Hôpital de jour Baudin - Mutualité Française Limousine | LIMOGES | Ophthalmologie | Évaluation du champ visuel au sol, selon deux méthodes, comparée avec le champ visuel de Goldmann. Validation de l'évaluation du champ visuel au sol. Octobre 2022 | Journal français d'ophtalmologie |
| 2020 | Madame Sophie DUBNITSKIY-ROBIN | CHU de Tours | TOURS | Gérontologie | Elderly Outcomes After Hospitalization: The Hospital Frailty Risk Score Applied on the French Health Data Hub. Novembre 2022 | J Aging Health |
| 2020 | Madame Olfa HARKI | Université Grenoble Alpes, INSERM, CHU Grenoble Alpes, | GRENOBLE | Cardiologie | Intermittent hypoxia-related alterations in vascular structure and function: a systematic review and meta-analysis of rodent data. 2022 Mar 17 | European Respiratory Journal |

| Soutien | Porteur du projet | Etablissement | VILLE | Spécialités | Titre et date de publication | Revue |
|---------|-------------------------------------|--|---------------|-------------------|--|---|
| 2018 | Madame Lucie GUILBAUD | Hopital Saint Louis | PARIS | Obstétrique | In utero treatment of myelomeningocele with allogenic umbilical cord-derived mesenchymal stromal cells in an ovine model. 2022 | Translational Medicine |
| 2018 | Madame Lucie GUILBAUD | Hopital Saint Louis | PARIS | Obstétrique | Biodistribution of allogenic umbilical cord-derived mesenchymal stromal cells after fetal repair of myelomeningocele in an ovine model. 2022 | Stem Cell Res Ther |
| 2018 | Madame Sophie KUBAS | Centre de Réadaptation Cardiovasculaire de Bois Gibert - VYV 3 Centre-Val de Loire | TOURS | Cardiologie | Evaluation of a hybrid cardiovascular rehabilitation program in acute coronary syndrome low-risk patients organised in both cardiac rehabilitation and sport centres. A model feasibility study. 28 Juillet 2022 | Int. J. Environ. Res. Public Health |
| 2019 | Madame Anne LAPRIE | Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole | TOULOUSE | Cancer | A review of long-term deficits in memory systems following radiotherapy for pediatric posterior fossa tumor. May 2022 | Radiother Oncol |
| 2019 | Madame Anne LAPRIE | Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole | TOULOUSE | Cancer | Arterial Spin Labeling Perfusion in Pediatric Brain Tumors: A Review of Techniques, Quality Control, and Quantification. 2022 | Cancers |
| 2019 | Madame Anne LAPRIE | Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole | TOULOUSE | Cancer | A prospective behavioral and imaging study exploring the impact on long-term memory of radiotherapy delivered for a brain tumor in childhood and adolescence. 2022 | Clinical and Translational Radiation Oncology |
| 2017 | Monsieur Eric OGIER DENIS | Hopital Bichat | PARIS | Digestif | L'appendice iléo-cæcal intègre la mystérieuse équation des déterminants de la longévité chez les mammifères. Avril 2022 | Médecine/sciences |
| 2017 | Monsieur Mikael MAZIGHI | Hopital Lariboisière | PARIS | Cardiologie | Impact of COVID-19 on thrombus composition and response to thrombolysis: Insights from a monocentric cohort population of COVID-19 patients with acute ischemic stroke. 2022 Jan 14 | Journal of Thrombosis and Haemostasis |
| 2019 | Monsieur Vivien MORIS | CHU de Dijon | DIJON | Chirurgie | What is the best technic to dislodge Staphylococcus epidermidis biofilm on medical implants? 06 aout 2022 | BMC Microbiology |
| 2020 | Monsieur Adrien NAVEAU | CHU de Bordeaux | BORDEAUX | Cancer | Use of Human Gingival Fibroblasts for Pre-Vascularization Strategies in Oral Tissue Engineering. 2022 Jan 20 | Tissue Eng Regen Med |
| 2017 | Monsieur Mario OLLERO | Université Paris Est (UPEC) | CRÉTEIL | Néphrologie | Immunopathogenesis of idiopathic nephrotic syndrome. 19 Aug 2022 | Cellular & Molecular Immunology |
| 2020 | Madame Mélanie PAILLARD | Université Lyon 1 | LYON | Cardio-vasculaire | Determination of inflammatory and Ca2+ profile by flow cytometry in PBMC of non-STEMI versus STEMI patients. Juin 2022 | Archives of Cardiovascular Diseases Supplements |
| 2018 | Monsieur Nicolas POSTEL-VINAY | Hopital Européen Georges Pompidou | PARIS | Vasculaire | Home Blood Pressure Measurement and Self-Interpretation of Blood Pressure Readings During Pregnancy: Hy-Result e-Health Prospective Study. 11 May 2022 | Vascular Health and Risk Management |
| 2019 | Monsieur Thibaut QUILLARD | L'institut Du Thorax, Inserm UMR 1087 | NANTES | Vasculaire | Distinct role of mitochondrial function and protein kinase C in intimal and medial calcification in vitro. 20 September 2022 | Front. Cardiovasc. Med. |
| 2018 | Madame Nathalie RIVES | Inserm U1239, CHU de Rouen | ROUEN | Reproduction | Understanding the Underlying Molecular Mechanisms of Meiotic Arrest during In Vitro Spermatogenesis in Rat Prepubertal Testicular Tissue. 24 May 2022 | International Journal of Molecular Sciences |
| 2019 | Monsieur Vincent SOLER | Centre de Recherche Cerveau et Cognition, Université Toulouse III-Paul Sabatier, | TOULOUSE | Vision | Optic flow processing in patients with macular degeneration. November 2022 | IOVS (Investigative Ophthalmology and visual Science) |
| 2018 | Madame Marie-Françoise SUAUD CHAGNY | INSERM U1028, Lyon Neuroscience Research Center, Université Claude Bernard Lyon 1, | LYON | Psychologie | Serum Mature BDNF Level Is Associated with Remission Following ECT in Treatment-Resistant Depression. 2022 Feb 12 | Brain Science |
| 2019 | Monsieur Gilles THURET | Université Jean Monnet | SAINT-ETIENNE | Vision | Specular Microscopy of Human Corneas Stored in an Active Storage Machine. 6 May 2022 | J Clin Med |
| 2021 | Madame Marie-Bérangère TROADEC | CHRU de Brest | BREST | Cancer | RBM22, a Key Player of Pre-mRNA Splicing and Gene Expression Regulation, Is Altered in Cancer. 2022 Jan 27 | Cancers |
| 2018 | Monsieur Sébastien PONNOU | Université de Rouen Normandie | ROUEN | Psychiatrie | ADHD diagnosis and methylphenidate consumption in children and adolescents: A systematic analysis of health databases in France over the period 2010-2019. 2022 Oct 10 | Front Psychiatry |

Rapport du Commissaire aux comptes



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Havre
75008 Paris
Tél. +33 1 45 31 53 37
contact@jegardcreatis.com



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

SAS au capital de 148 998 €
APE 7219Z - TVA FR 50 489 746 255
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020
www.jegardparis.com



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75015 PARIS

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Fondation de l'Avenir

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2022

Cabinet Jégard Paris

2/75

Rapport du Commissaire aux comptes

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels page 15 § 4.1.3 Immobilisations financières concernant le mode de valorisation et de dépréciation du portefeuille obligataire.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le correct traitement des legs, donations et assurances-vie acceptés par le Directoire ;
- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dons par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de surveillance.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Rapport du Commissaire aux comptes

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
François JÉGARD (+33612263169)
Date : 05/05/2023 08:43:24
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
792560

François JÉGARD
Associé



10-14, rue Brancion • 75015 Paris
Tél. : 01 40 43 23 80

Siège social :
255, rue de Vaugirard • 75015 Paris

www.fondationdelavenir.org

